

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des sciences économiques, commerciales

Et des sciences de gestion

Département des Sciences Commerciales



**جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa**

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales

Option : *Finance et Commerce International*

Thème :

**Etude des contraintes d'exportations de l'huile d'olive en
Algérie - Béjaïa**

Réalisé par :

- ✓ Nait idir Zahra
- ✓ Sadallah Chafiaa

Encadré par :

- ✓ Mr.ABBACI Ayoub.

Promotion 2019/2020



Remerciements

En premier lieu, on remercie Dieu le tout puissant pour nous avoir accordé le courage, la volonté, la force et la patience pour réaliser ce travail.

Nos remerciements à notre promoteur **Mr. ABBACI**, pour avoir accepté de nous encadrer, pour ses orientations, sa présence et sa disponibilité.

Nous remercions également tous les enseignants qui ont contribué, à notre

Formation durant notre cursus universitaire.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé

De près ou de loin à la réalisation de ce projet.



Dédicace

« Merci au dieu de m'avoir donné la patience d'aller jusqu'au bout du mon rêve ».

Je dédie ce travail

A Mes chers parents (paix à leurs âmes), malgré votre absence physique, vous êtes toujours présents dans ma mémoire et mon cœur ;

A ma chère grande mère qui m'a soutenu tout au long de mon chemin que dieu la garde pour moi ;

A mon cher oncle, pour son encouragement et son soutien. Que Ce travail soit un témoignage de mon profond respect et ma gratitude ;

A ma binôme, c'était merveilleux de travailler avec une compétente étudiante et une personne de bon cœur comme toi;

A tous qui m'aiment et pensent moi, merci à votre existence permanente à mes côtés que dieu vous garde pour moi.

Chafiaa



Dédicace

« Merci au dieu de m'avoir donné la patience d'aller jusqu'au bout du mon rêve ».

Je dédie ce travail

A Mes chères parents, symboles de courage et de Volonté,
qui ont consacré et sacrifié leurs vies pour nos bien être.
Que dieu les protègent.

A Mes chères grenades parentes ;

Mes chères frères « Yanis, Gaya, Imane » ;

A Toutes mes familles grandes et petites.

A ma binôme, c'était un grand plaisir de travailler avec
une merveilleuse fille, une personne en or comme toi, que
dieux te garde pour moi ;

A toutes mes amies, sans leur encouragement ce travail
n'aurais jamais vue le jour,

A tous ceux que j'aime.

zahra

Liste des Abréviations

Liste des Abréviations

ALE	Accord Libre-échange.
BADR	Banque de l'agriculture et du développement rural.
BEA	Banque extérieure d'Algérie.
BM	Banque mondiale.
BNA	Banque nationale d'Algérie.
CAAR	La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance.
CAAT	La compagnie Algérienne d'Assurance.
CCR	La Compagnie Centrale de Réassurance.
CNIS	Le Conseil national de l'information statistique.
CNMA	La Caisse Nationale de Mutualité Agricole.
COI	Conseil oléicole internationale.
CPA	Crédit Populaire d'Algérie.
FAO	Food and Agriculture Organisation (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).
FMI	Fond monétaire international.
FRR	Fond de Régulation des recettes.
H.H	Hors hydrocarbure.
HOL	Huile d'olive lampante.
HOV	Huile d'olive vierge.
HOVC	Huile d'olive vierge courante.
HOVE	Huile d'olive vierge extra.
IBS	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés.
MADR	Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.
MADRP	Ministère de l'Agriculture du développement rural et de la pêche.
OMC	Organisation mondiale de commerce.
ONAPO	Office national des produits oléicoles.
ONFAA	Observatoire National des Filières Agricoles et Agroalimentaires.
PAS	Programme d'ajustement structurel.
PIB	Produit Intérieur Brut.
PNDA	Plan National de développement Agricole.
PROMEX	Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur.
SAA	Société Nationale d'Assurance.

SPA	Société par action.
TAP	Taxe sur l'Activité Professionnelle.
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée.
UE	Union Européenne.
UMA	Accord d'association avec l'Union de Maghreb Arabe.
UN Comtrade	International Trade Statistics (Base de données Comtrade de l'ONU).

Liste des figures

Liste des figures

N° Figures	Titres	Pages
Figure 1-1	Répartition des importations et des exportations par zone géographique.	08
Figure 2-1	Répartition du verger mondial en 2017.	44
Figure 2-2	Répartition des surfaces en pourcentage par continent (2017).	44
Figure 2-3	Évolution du verger des superficies récoltées depuis 1980.	45
Figure 2-4	Productions mondiales d'huile d'olive - campagne 2017/2018.	46
Figure 2-5	Répartition de la production mondiale en 2017.	47
Figure 2-6	Répartition de la consommation mondiale en 2017.	48
Figure 2-7	Part des principales huiles végétales dans la consommation mondiale en 2017.	50
Figure 2-8	Évolution des exportations mondiales 2008-2017.	52
Figure 2-9	Évolution des importations mondiales en volume	53
Figure 3-1	Répartition de la zone oléicole en Algérie 2017 (en pourcentage)	57
Figure 3-2	La répartition de la production de l'huile d'olive par zones géographiques.	60
Figure 3-3	La quantité de l'huile d'olive à l'échelle des régions.	61
Figure 3-4	la production des filières arboricoles durant la période 2010-2017.	62
Figure 3-5	L'évolution de la consommation de l'huile d'olive en Algérie.	63
Figure 3-6	Les principaux pays fournisseurs d'Algérie	64
Figure 3-7	Les exportations de l'huile d'olive en Algérie par pays 2018.	65
Figure 3-8	Les variétés dominantes au niveau du parc oléicole de la wilaya de Bejaïa	70

Liste des tableaux

Liste des tableaux

N° Tableaux	Titres	Pages
Tableau 1-1	Importations et exportations hors hydrocarbures dans le cadre des accords.	09
Tableau 1-2	Evolution des exportations hors hydrocarbures par group d'utilisation 2018-2019.	12
Tableau 1-3	Les principaux clients de l'Algérie.	13-15
Tableau 1-4	Evolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés.	15-16
Tableau 2-1	Les principaux exportateurs mondiaux.	51

Sommaire

Sommaire

Introduction Générale.....	01.
<u>Chapitre 01</u> : Les exportations hors hydrocarbure.....	05.
Section 01 : Les exportations hors hydrocarbures.	05.
Section 02 : Les dispositifs d'accompagnement des exportations H.H.	20.
<u>Chapitre 02</u> : La filière de l'huile d'olive au niveau international.....	34.
Section 01 : Généralités sur l'huile d'olive.	34.
Section 02 :L'économie mondiale de l'huile d'olive.....	43.
<u>Chapitre 03</u> : La Filière d'huile d'olive en Algérie – Bejaia.	55.
Section 01 : La Filière d'huile d'olive au niveau national.	55.
Section 02 : La Filière d'huile d'olive dans la wilaya de Bejaïa.	68.
Conclusion Générale.	74.

Introduction Générale

Introduction Générale

L'ouverture économique et l'accroissement des échanges internationaux entre les pays traduisent une forte concurrence sur les marchés mondiaux, ce qui a mis les entreprises dans l'obligation de développer leurs activités afin d'assurer leur pérennité ; L'activité d'exportation est devenue donc une exigence incontournable du monde actuel soit pour l'Etat soit pour les entreprises.

L'ouverture commerciale, entendue comme la suppression des obstacles administratifs et tarifaires aux échanges commerciaux, est un volet important des réformes visant à libéraliser l'économie algérienne et à favoriser son intégration au marché mondiale. L'Algérie s'est engagé depuis plus d'une quinzaine d'années dans un tel processus qui lui a permis de suivre le développement économique mondiale ; cependant que l'économie nationale demeure toujours de la dominance du secteur des hydrocarbures présentant la principale source du revenu du pays face aux exportations hors hydrocarbures qui représentent des taux marginales.

Avec la chute des prix du pétrole pendant ces dernières années, l'Algérie s'est retrouvée dans une situation perplexe et même embarrassante, le pays enregistre de plus en plus des déficits au niveau de sa balance commerciale; donc le pays est mené à trouver d'autres produits à exporter afin de camoufler ce déficit.

Le faible niveau des exportations hors hydrocarbures a exigé les autorités publiques à tracer une stratégie nationale en matière du développement économique des entreprises à fin d'améliorer les ressources naturelles et de diversifier la source revenu du pays.

L'environnement oléicole international reste dominé par une dizaine de grands pays exportateurs, mais enregistre aussi des modifications institutionnelles imposées notamment par les réglementations sanitaires, la multiplication des normes et des indications géographiques et les exigences croissantes de la grande distribution. Ainsi, et au-delà des facteurs prix, la compétitivité s'impose à toute entreprise oléicole, à défaut de se voir évincée d'un marché international de plus en plus exigeant¹.

L'oléiculture est une richesse nationale importante qui reste coincé dans le contexte familial et une production destinée en grande partie au marché locale.

¹BOUDI. M, CHEHAT .Fet CHERIET.F, « compétitivité de la filière huile d'olive en Algérie : cas de la wilaya de Bejaïa », conférence : les cahiers du CREAD, Vol 105/106, juin 2013. PP 89-112.

Introduction générale

Durant les dernières décennies, les soutiens publics à cette filière en Algérie ont connu de nombreuses évolutions et ont été marqué par des mécanismes très divers ; Mais l'exportation algérienne de l'huile d'olive reste toujours insignifiante malgré le rang qu'elle occupe dans liste des pays producteurs de ce produit au monde, cette situation est due à plusieurs facteurs internes et externes qui freinent la réussite de l'exportation de ce produit à l'échelle mondiale.

Ceci nous conduits à mener une étude qui s'inscrit dans la problématique suivante : **« quelles sont les contraintes que rencontrent les entreprises dans la démarche d'exportation de l'huile d'olive en Algérie ? ».**

Le traitement de cette problématique nécessite d'apporter des éclaircissements à travers les questions secondaires suivantes :

- Quelle est l'évolution des échanges commerciaux d'une manière générale et celle des exportations hors hydrocarbures particulièrement d'après la libéralisation du commerce extérieur d'Algérie ?
- Quels sont les dispositifs d'aide et d'accompagnement misent par l'Etat pour promouvoir Les exportations hors hydrocarbures ?
- Que représente le secteur oléicole mondialement et celui du marché national particulièrement ?

Notre étude s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- La non adaptation des nouvelles technologies modernes de production et de transformation fait ralentir le développement de la filière oléicole en Algérie.
- La non maîtrise des coûts logistiques est parmi les obstacles des exportations algériennes.
- La qualité de l'huile d'olive algérienne est parmi les obstacles d'exportation de ce produit.
- Un manque des points de commercialisation de l'huile d'olive.
- Le manque des dispositifs et des moyens nécessaires en faveur de la structuration de cette filière.

Introduction générale

Afin de répondre à notre problématique, nous avons prévu de faire une recherche bibliographique et un stage pratique d'une durée d'un mois ou sein de l'entreprise HULERIE OUZALAGEN /IFRIS. Comme notre pays est touché par la pandémie (covid-19) et le confinement, l'état a pris une décision de ne pas effectuer les stages.

Alors nous avons juste procédé à une étude théorique qui nous a permis de collecter les informations utiles pour bien mener notre travail.

Pour cela nous avons eu recours à la consultation de différents fonds documentaires : Les rapports du Conseil oléicole international (COI), et de la Direction générale des Douanes algériennes, et des différent revues scientifiques, ainsi que les sites web.

En fonction des données disponibles, nous avons structuré notre travail en trois chapitres, présentés comme suit : Le premier chapitre, porte sur l'évolution des exportations hors hydrocarbures en Algérie et les dispositifs d'aide et d'accompagnement mise en place à fin de les promouvoir. Dans le deuxième chapitre, nous procéderons à présenter le secteur oléicole « l'huile d'olive » au niveau mondiale et le marché de l'huile d'olive. Dans le troisième chapitre, nous allons tenter de présenter la filière oléicole au niveau national en identifiant les principales contraintes qu'elle rencontre dans le processus d'exportation de ce produit.

**Chapitre 01 : Les Exportation Hors
Hydrocarbures.**

Introduction du chapitre

L'économie algérienne est une économie à faibles performances dont les finances dépendent essentiellement des recettes d'hydrocarbures. Les projets, les plans, les prévisions, le financement du budget, les décisions, les importations et même l'alimentation et les médicaments sont financés avec les ressources des hydrocarbures. Tout événement qui ébranlerait la demande internationale ou engendrerait une faiblesse durable des prix du pétrole, se traduirait par un fort amenuisement des gains à l'exportation et aurait des conséquences dramatiques sur l'économie algérienne².

Face à cette situation, la diversification de l'économie d'une manière générale et celle des exportations d'une manière particulière semble être une solution incontournable pour l'économie algérienne. Pour cela les autorités algériennes visent à élargir et augmenter et valoriser les exportations hors-hydrocarbures.

C'est dans cette optique que nous consacrerons ce premier chapitre pour la présentation des exportations hors hydrocarbures on identifiant premièrement la période de la libéralisation du commerce extérieur.

Il est composé de deux sections : la première fera l'objet d'une présentation de l'évolution de la libéralisation du commerce extérieur et des exportations hors hydrocarbure, en soulignant les contraintes auxquelles les exportations H.H sont confrontées et dans la deuxième section nous allons illustrer les dispositifs d'appui et les mesure misent en œuvre dans le cadre de la politique nationale de soutien pour les exportations hors hydrocarbures.

Section 01 : Evolution de la libéralisation du commerce extérieur et Les exportations hors hydrocarbures.

Le commerce extérieur en Algérie a connu des changements importants dictés par le mode de gestion de l'économie nationale. Le début de l'ouverture sur le commerce extérieur caractérisée par la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1994 a permis une libéralisation générale des opérations du commerce extérieur³.

² Chabane. M, « L'Algérie otage de ses hydrocarbures : obligation de réformes, urgence d'une reconversion », Cahiers de la Méditerranée, N 81, 2010, mis en ligne le 15 juin 2011. PP 319-330.
[\[https://journals.openedition.org/cdlm/5652#abstract\]](https://journals.openedition.org/cdlm/5652#abstract), (page consultée le 22/09/2020).

³BOUZID. A et HAROUCHE. H, « Ou en sommes-nous avec l'OMC sur le plan agricole », Economie et société, N° 05, 2008.PP 99-121.

1 L'évolution de la libéralisation du commerce extérieure en Algérie**1.1 Depuis l'indépendance jusqu'à aux années 1980**

Comme la plupart des économies sous-développées, l'Algérie prend en 1963 les mesures traditionnelles de contingentement d'élévation de barrières tarifaires et de contrôle de change, à l'intérieur de ce cadre protectionniste, deux types d'organes interviennent successivement pour entreprendre les opérations de commerce extérieur : les groupements d'achat et les monopoles des entreprises publiques.

A. La politique de l'échange international : Les quotas à l'importation, consistent à freiner à l'avance la nature et la quantité des marchandises à acheter de l'étranger, en précisant ou non l'origine géographique, sont mis en place à partir de 1964, par le biais de licence d'importation dite de luxe, la réorientation géographique des échanges, la protection de la production nationaleetc.

B. Le contrôle des changes : En octobre 1963, l'Algérie quitte la zone France en rendant le contrôle des changes applicable à tous les pays tiers, ce contrôle associés à un taux de change unique et réaliste au départ permet de ralentir les sorties des capitaux que l'avènement d'un régime politique aux orientations incertaines, inquiète⁴.

1.2 Une ouverture économique et commerciale de 1986 à 1994⁵

Le réel changement dans la situation économique et financière en Algérie, apparait après la crise de 1986. Une crise liée à la dégradation des prix du pétrole, qui a fait chuter les revenus d'exportation de 40% et accroître les échéances de la dette extérieure. Afin de sortir de cette crise, l'État algérien a recouru à l'endettement auprès de la banque mondiale BM (les premiers contacts de l'Algérie avec la banque mondiale).

La première manifestation de ce changement constitue, le dépôt de candidature en vue de l'accession au GATT en 1987.

En 1989, un accord a été signé entre l'Algérie et FMI et second accord similaire a été signé en juin 1991 et un troisième en 1993. L'objectif de ces accords avec le FMI est de soutenir le programme d'ajustement structurel dont la pierre angulaire et la libéralisation du commerce extérieur.

⁴BENISSAD. H, « Algérie : restructuration et réforme économiques (1979-1993) », 1^{er} édition, OPU, Alger, 1994, page : 82-83.

⁵ BENISSAD. H, « la réforme économiques en Algérie ou l'indicible d'ajustement structurel », 2 édition, OPU, Alger, 1991, P 75-77.

S'enclenche alors un mouvement de libéralisation du commerce extérieur avec la loi de finances complémentaires de 1990 qui a autorisé désormais l'établissement des firmes nationales ou étrangères d'importations et d'exportations.

1.3 L'ajustement structurel de 1994 à 1999

La crise économique et financière, qui dure depuis 1986, amène le gouvernement à demander le rééchelonnement de sa dette extérieure et l'application d'un PAS (programme d'ajustement structurel).

Les discussions sont fondées alors sur les questions du secteur public; sa restructuration, sa privatisation, son rôle de L'Etat algérien a accepté les mesures standards d'ajustement structurel qui sont en continuité avec le processus de réforme préalablement engagés.

Le programme d'ajustement structurel concerne la libéralisation du régime du change, la libéralisation du commerce extérieur, la libéralisation des prix, la réforme des entreprises publiques et le développement du secteur privé, la modernisation et la réforme des finances publiques... Etc.

1.4 De 1999 jusqu'à nos jours

Cette période s'ouvre avec la fin du programme d'ajustement structurel, et le retour des équilibres macroéconomiques et financier.

Cette situation équilibrée coïncide avec l'amélioration et l'accroissement des prix des hydrocarbures à partir de second semestre 1999. Le pays passe d'une situation de déficit de ressources financières (1986-1996) à une situation d'excédent à partir de 2002.

2 Les échanges commerciaux⁶

2.1 Les échanges commerciaux par zones géographiques

2.1.1 Les pays de l'Europe

Les pays de l'Europe sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec les proportions respectives de 53,40 % au titre des importations et de 63,69 % au titre des exportations au cours de l'année 2019. Par rapport à l'année 2018, les importations en provenance de l'Europe ont enregistré une baisse de l'ordre de 11,87 %.

⁶Ministère des Finance, Direction Générale des Douanes, Direction des Etudes et de la Prospective. Statistique du commerce extérieur de l'Algérie 2019, [https://www.douane.gov.dz/IMG/pdf/rapport_com_ext_2019_vf.pdf], (page consultée le 22/06/2020).

Il en est de même pour les exportations de l'Algérie vers ces pays, ayant enregistré une baisse de près de 3,74 milliards USD, soit un taux de 14,08 %.

2.1.2 Les pays d'Asie

Les pays de la région d'Asie viennent en seconde position à hauteur de 29,04 % des importations de l'Algérie et de 17,93 % de ses exportations ; Par rapport à l'année 2018, les exportations vers les pays d'Asie ont enregistré une augmentation de près de 11,28 %, en passant de 5,77 milliards USD à plus de 6,42 milliards USD durant la période considérée.

Par contre, les importations en provenance de l'Asie ont enregistré une diminution non négligeable, estimée à près de 1,12 milliard USD, soit un taux de l'ordre de 8,40 %.

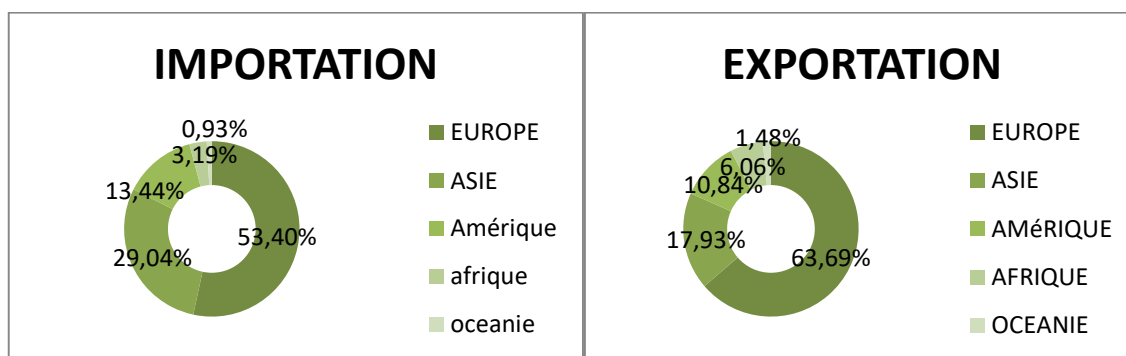
A noter aussi que l'essentiel des échanges commerciaux de l'Algérie avec cette région sont réalisées avec la Chine (principal fournisseur de l'Algérie) suivie par l'Inde et la République de Corée, avec les parts respectives de 18,25 %, 2,31 % et de 2,01 % pour les importations, de 4,58 %, 4,24 % et de 3,84 % concernant les exportations.

2.1.3 Les autres régions

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions géographiques restent toujours marqués par de faibles proportions.

En effet, le volume global des échanges avec les autres régions géographiques (Amérique, Afrique, Océanie) affiche une régression de 18,42 % par rapport aux résultats enregistrés durant l'année 2018, en passant de 17,10 milliards USD à 13,95 milliards USD.

Figure 1-1 : Répartition des importations et des exportations par zone géographique au cours de l'année 2019.



Source : la Direction générale des Douanes Algériennes.

Selon les statistiques de la répartition des importations et des exportations par zone géographique au cours de l'année 2019 représentés dans la **figure 1-1** ; On remarque que plus de 50% des échanges commerciaux algériennes sont réalisés avec les pays européens en première position et cela due à cause des relations historiques et économiques d'Algérie avec l'Europe depuis la colonisation française.

2.2 Echanges commerciaux dans le cadre des accords de Libre-échanges

Les importations dans le cadre des accords de libre-échange s'inscrivent en baisse de 4,68 % au cours de l'année 2019. Elles se chiffrent à 8,66 milliards USD contre 9,09 milliards USD enregistré durant l'année 2018.

Tableau 1-1 : Importations et exportations hors hydrocarbures dans le cadre des accords (Unité: millions USD).

Accord de Libre-échange	Importations		Variation % 2018 - 2019*	Expo HH vers zones des accords		Variation % 2018 - 2019
	Valeur	Part (%)		Valeur	Part (%)	
UNION EUROPEENNE	7307.68	84.34	-5.67	1247.40	78.41	-16.94
Espagne	1728.97	19.95	-7.59	222.91	14.01	-27.45
Dont : Italie	1525.03	17.60	1.00	112.08	7.05	-29.93
France	1132.26	13.07	-7.17	394.41	24.79	-10.69
GZALE*	1327.36	15.32	1.71	343.48	21.59	1.94
Dont : ARABIE Saoudite	403.38	4.66	-9.20	3.48	0.22	-6.72
EGYPTE	360.79	4.16	21.17	12.15	0.76	-40.46
Tunisie	165.53	1.91	3.38	124.23	7.81	20.67
Tunisie	24.98	0.29	-32.86	124.23	7.81	20.67
Jordanie	0.26	0.00	0.00	42.64	2.68	3.48
Total des ALE	8664.40	100%	-4.68	1590.87	100%	-13.48

Source : la Direction générale des Douanes.

D'après les statistiques des importations et exportations hors hydrocarbures dans le cadre des accords présentés dans le **tableau 1-1** ; on conclut que L'accord avec l'Union Européenne demeure le principal accord de libre-échange avec une part de 84,34 %.L'Espagne, l'Italie et la France constituent les principaux partenaires dans le cadre de cet accord avec une contribution de plus de 60 % avec une baisse des importations au cours de l'année 2019 de 5.67% par rapport à l'année 2018 et une baisse des exportations H.H de 16.94% (au cours de la même année).

Les importations dans le cadre de l'accord avec la Grande Zone Arabe de Libre-échange ont marqué durant l'année 2019, une légère hausse de 1,71 % et une hausse des exportations H.H de 1.94% pour occuper le deuxième rang du total des échanges.De même, les importations effectuées dans le cadre de l'accord avec la Tunisie enregistrent une diminution de 32,86 % par rapport à l'année 2018. Et les exportations HH enregistrent une augmentation de 20.67% au cours de la même année.

Concernant l'accord avec la Jordanie, les importations représentent une part très infime du total des importations des ALE, avec seulement 262 533 USD et une légère augmentation des exportations HH 3.48% enregistré durant l'année 2019.

2.2.1 L'accord avec l'Union Européenne (UE)

Avec un montant de 7,31 milliards USD, l'accord avec l'Union Européenne occupe le premier rang du total des importations des ALE au cours de l'année 2019. En termes de produits importés, les demis produits constituent la principale composante de la facture des importations dans le cadre de cet accord, avec une part de 47,27 % (en baisse de 4,04 %), suivi par les biens d'équipements industriels (une part de 18,20%, en baisse de 1,08%) et les biens de consommation non alimentaires (une part de 17,70%, en baisse de 10,40%), pendant que ceux afférents aux autres Groupes d'Utilisation, oscillent entre 0,65% et 6,96%.

Par ailleurs, les importations des produits bruts (491,57 millions USD) et des biens alimentaires (181,88 millions USD) sont en baisse par rapport à l'année 2018, avec les taux respectifs de 26,24 % et de 22,51 %, tandis que la hausse concerne essentiellement les énergies et lubrifiants (18,08 %).Bien que leur contribution soit faible (0,65 %), les achats des biens d'équipements agricoles ont enregistré un bond de l'ordre de 81,33 % durant l'année 2019.

2.2.2 L'accord avec la Tunisie

Les importations dans le cadre de l'accord avec la Tunisie affichent une régression de 32,86 % au cours de l'année 2019. Cette baisse touche la quasi-totalité des Groupes d'Utilisation durant cette période.

En effet, les achats des demi-produits qui représentent une part de 73,82 %, se détériorent de 13,75 %, ceux des biens d'équipements industriels ont diminué d'un taux de 74,22 % et les importations des biens de consommation non alimentaires diminuent également de 13,97 %.

2.2.3 L'accord avec la Jordanie

Les importations dans le cadre de l'accord avec la Jordanie sont composées d'un seul Groupe d'Utilisation, à savoir les biens de consommation non alimentaires.

Ce dernier enregistre une valeur de 262 534 USD durant l'année 2019, il s'agit des importations des agents de surface organique. Il convient de préciser que le montant communiqué au titre des onze mois de l'année 2019, était de 322 076 USD.

3 Evolution des exportations hors hydrocarbures⁷**3.1 Exportations des produits hors hydrocarbures par Groupes d'Utilisation**

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés durant les onze mois de l'année 2019 sont constitués essentiellement par le groupe « demi-produits » qui enregistre une valeur globale de 1,78 milliard USD, le groupe « biens alimentaires » vient en seconde position avec une valeur de 380,46 millions USD, suivi par le groupe « produits bruts » avec une valeur de 87,39 millions USD et enfin, les groupes « biens d'équipements industriels », « biens de consommations non alimentaires » et « biens d'équipements agricoles » ayant enregistré les valeurs respectives de 79,07 millions USD, 34,17 millions USD et de 0,25 millions USD. Le tableau suivant explique l'évolution d'exportation hors hydrocarbures par groupe d'utilisation :

⁷Ministère des Finance, Direction Générale des Douanes, Direction des Etudes et de la Prospective. Statistique du commerce extérieur de l'Algérie 2019, Loc .cit P 14.

Tableau 1-2: évolution des exportations hors hydrocarbures par group d'utilisation 2018-2019.

GROUPES D'UTILISATION		11 MOIS 2018			11 MOIS 2019			Evolution (%)
CO DE Gu	Intitulé Gu	DZD	USD	STRUCTURE%	DZD	USD	STRUCTURE%	
1	Biens alimentaires	43 585,27	373,77	12,78	48 676,32	407,86	15,81	9.12
3et 4	Produits bruts	10773.41	92.39	3.16	11451.49	95.95	3.72	3.86
5	Demi-produits	272350.44	2335.58	79.83	233551.09	1956.92	75.84	-16.21
6	Biens d'Equipements Agricole	35.63	0.31	0.01	30.29	0.25	0.01	-16.94
7	Biens d'Equipements Industriel	10507.04	90.10	3.08	9901.76	82.97	3.22	-7.92
8et 9	Biens de Consommation(non-alimentaires)	3896.58	33.42	1.14	4346.76	36.42	1.41	8.99
Total		341148.37	2925.56	100%	307957.64	2580.37	100%	-11.80

Source : Direction général des Douanes.

D'après les données des exportations hors hydrocarbures par groupe d'utilisation présentées dans le **tableau 1-2**; on fait conclusion d'une évolution positive de 9.12% des exportations du groupe « des biens alimentaires » eu cours de l'année 2019 par rapport à l'année précédente.

Concernant le groupe « des produits brut » il a enregistré une augmentation de 3.86 , les groupes des « demi produits », « biens d'équipements agricoles » et celui « des biens d'équipement industriels » ont connu une baisse des exportations respectives de, -16.21%, -16.94% et -7.92% face à une augmentation des exportations du groupe « des biens de consommation non alimentaires » de 8.99% en 2019 par rapport à 2018.

3.2 Evolution des exportations hors hydrocarbures par destination

En 2019, les cinq premiers clients de l'Algérie représentent près de 50,85 % des exportations algériennes. La structure des exportations montrent que la France est le principal client de l'Algérie avec une part de 14,11 %, suivie par l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne et la Turquie avec des parts respectives de 12,90 %, 11,15 %, 6,42 % et de 6,27 %, comme repris dans le tableau suivant :

Tableau 1-3 : les principaux clients de l'Algérie (Unité : millions USD) :

Principaux clients	Valeur	Structure(%)	Taux cumulé%	Evolution%
France	5 053,50	14.11	14.11	0.52
Italie	4 621,53	12.90	27.01	-23.43
Espagne	3 995,38	11.15	38.16	-21.20
Grande Bretagne	2 299,73	6.42	44.58	-15.78
Turque	2246.97	6.27	50.58	-5.07
USA	2193.67	6.12	56.98	-45.75
Chine	1.639.95	4.58	61.55	28.38
Inde	1520.30	4.24	65.80	-0.74
Pays-Bas	1504.29	4.20	70.00	-29.39
REP de Corée	1374.27	3.84	73.83	11.21
Tunisie	1350.82	3.77	77.60	42.15
Brésil	1242.58	3.47	81.07	-44.78

Portugal	884.03	2.47	83.54	-26.20
Belgique	856.96	2.39	85.93	-31.08
Singapour	575.27	1.61	87.54	204.74
Sous total	31359.23	87.54		
Reste du monde	4464.31	12.46	100%	
Total général	35823.53	100%		

Source : Direction générale des Douanes.

Selon les données du **tableau 1-3** des principaux clients de l'Algérie en 2019 ; on remarque que plus que la moitié des exportations HH algériennes sont destinées à ses clients traditionnelles, les pays européens, en principale la France ,l'Italie , l'Espagne , avec une évolution positive des exportations avec la France de 0.52% , une baisse avec l'Italie et l'Espagne respectivement de -23.43% ,-21.20% suivi par des évolutions négatives avec d'autres pays(brésil-44.78% , Portugal -26.20%, Belgique-31.08% ,Inde-0.74%) , face aux augmentations de celles-ci avec les pays d'Asie : chine (28.38%), REP de Corée(11.21%), Singapour(204.74%).ainsi qu'une évolution significative avec la Tunisie de 42.15%.

4 Les principaux produits hors hydrocarbures exportés

Les cinq produits exportés hors hydrocarbures (les top five) au titre des onze mois de l'année 2019 réalisent à eux seuls plus de 74,57 % des exportations hors hydrocarbures .il s'agit des engrais minéraux ou chimiques azotés , des huiles et d'autres produits provenant de la distillation des godrons de houille, de l'ammoniac an hydre, des sucres de canne ou des betteraves et les phosphates de calcium naturel.

En ce qui concerne les exportateurs hors hydrocarbures, les "top five" (5) des 1 468 (ensemble des exportateurs) réalisent, à eux seuls, plus de 72,69 % de la valeur globale durant l'année 2019. Il s'agit principalement de ceux opérant dans les produits de l'urée, des solvants, de l'ammoniac et des sucres.

Tableau 1-4 : Evolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés (en millions USD).

Principaux Produits	Année 2018		Année 2019		Evolution	Taux cumulé (%)
	Valeur	Structure %	Valeur	Structure %		
Engrais minéraux ou chimiques azotés	948.30	23.41	801.26	31.05	-15.51	31.05
Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température	661.48	22.61	502.28	19.47	-24.07	50.52
Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque)	459.51	15.71	298.59	11.57	-35.02	62.09
Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur à l'état solide	233.29	7.97	260.17	10.08	11.52	72.17
Phosphates de calcium naturels	50.59	1.74	68.61	2.66	34.64	74.83
Barres en fer ou en aciers non alliés simplement forgées à chaud	0.00	0.00	67.80	2.63		77.46
Dattes, figes, ananas,	64.58	2.22	63.79	2.47	-1.63	79.93

avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou sec						
Ciments hydrauliques même coloré	25.16	0.86	60.68	2.35	141.19	82.28
Hydrogène, gaz rares et autres éléments non métallique	40.33	1.38	55.32	2.14	37.17	84.43
Produits laminés plats à chaud en fer ou aciers non alliés	33.65	1.15	28.10	1.09	-16.48	85.52
Sous Total	2517.53	86.05	2206.61	85.52	-12.35	
Autres	408.03	13.95	373.77	14.48	-8.40	100%
Total	2925.56	100%	2580.37	100%	-11.80	

Source : Direction générale des Douanes.

Les données du **tableau1-4** de l'évolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés en 2019 indiquent :

- ✓ Des hausses pour les sucres de canne ou de betterave, les phosphates de calcium naturels et l'hydrogène et gaz rares avec les taux respectifs de 11,52 %, 34,64 % et de 37,17. Il convient aussi de préciser que l'exportation des ciments hydrauliques qui représente une part de 2,35 %, a enregistré une hausse exceptionnelle de l'ordre de 141,19 %.
- ✓ Des baisses pour l'ammoniac anhydre ou en solution aqueuse, les huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille, les engrais minéraux ou chimiques azotés et les dattes et figes respectivement de l'ordre de 35,02 %, 24,07 %, 15,51 % et de 1,63 %.

5 Les contraintes d'exportation hors hydrocarbures

Les exportations hors hydrocarbures en Algérie demeurent de plusieurs obstacles et des facteurs de blocages dans la démarche de l'exportation qui empêchent leur développement, dont on identifie les contraintes liées au processus d'exportation.

5.1 Les contraintes liées au processus d'exportation des entreprises⁸

On peut distinguer deux phases :

- **En amont :**
 - ✓ le manque et les difficultés d'accès aux ressources et compétences requise à l'export.
 - ✓ le déphasage des pratiques managériales par rapport aux exigences de l'internationalisation.
 - ✓ Retard dans la mise en conformité des produits et des processus.
 - ✓ Quasi-inexistence de la relation entre les entreprises, les centres de recherche et les universités permettant de profiter des effets de synergies et de mutualiser les efforts en matière d'innovation.
- **En aval :** ils sont principalement le résultat du cadre institutionnel inadapté, inerte et l'incapacité des politiques publiques à impulser des comportements entrepreneurs plus ouverts aux stratégies internationales.
- **Autres contraintes :**
 - ✓ Le non accompagnement des exportateurs par les banques qui sont absente sures marchés ou s'effectue l'exportation hors hydrocarbures.
 - ✓ La logistique est un anneau de faible du processus des exportations hors hydrocarbures.
 - ✓ Les couts logistiques rendent plus chère les exportations et ont un impact non négligeable sur la compétitivité des produits algériens sur les marchés étrangers.
 - ✓ Le manque d'infrastructures portuaires et routières qui constituent un handicap à l'expansion des exportations hors hydrocarbures⁹.

⁸ARROUCHE. N, « Accompagnement des entreprises algériennes à l'export: Portées et limites. Performance des Institutions Algériennes » Revue Algerian Business Performance, Vol 12, N° 01, 2017 Pages 2047-2060.

⁹Ali-bey Nasir, président de l'ANEXEL, « les problèmes logistiques freinent l'exportation », Reporters, 5avril2018, [<https://www.reporters.dz/ali-bey-nasri-president-de-l-anexal-les-problemes-logistiques-freinent-l-exportation/>], (page consultée le 21/10/2020).

- ✓ l'absence d'une stratégie de promotion et de développement des exportations hors hydrocarbures.
- ✓ Les quelques opérations d'exportations effectuées sont peu diversifiées. En d'autres termes, l'offre de produits exportables est faible¹⁰.

6 Le processus d'exportation des produits hors hydrocarbures

6.1 Etape préliminaire¹¹

- **La domiciliation bancaire** : L'exportateur est soumis à une domiciliation préalable de ses opérations d'exportation de biens /services (vente ferme ou en consignment), auprès d'une banque installé en Algérie.
- **Assurances** : il est recommandé de souscrire une police d'assurance-crédit à l'export, pour se prémunir contre les risques commerciaux, les risques politiques de non transfert et les risques de catastrophes naturelles.
- **Conditionnent et emballage, étiquetage** : l'exportateur doit veiller à ce que ses chargement soient conformes aux normes de conditionnement, d'emballage et d'étiquetage, selon les exigences du marché ciblé.

6.2 Conformité technique, sanitaire ou phytosanitaire

- Pour les produits d'origines animales, l'exportateur doit fournir un certificat phytosanitaire délivré par les services vétérinaire du MADR ;
- Pour les produits agricoles, l'exportateur est tenu de fournir, un certificat phytosanitaire délivré par les directions de l'agriculture de wilaya relevant du MADR ;
- L'exportation de dattes bénéficie des avantages du couloir vert les contrôle phytosanitaire et douanier des dattes à l'exportation.

¹⁰CHIHA.KH, TIGHARSI. EL, « Essai d'analyse de la problématique de diversification des exportations hors hydrocarbure : cas de l'Algérie », Revue Algérienne de la mondialisation et des politiques économiques, N° 05, 2014. PP 9-24.

¹¹Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB) Brochure exportation FR. Guide de l'exportateur, [<http://portdebejaia.dz/download/Brochure-Exportation-FR.pdf&ved=2ahUKeweZuX5-83sAhUhxoUKHbb5A8gQFjABegQIBhAB&USG=AOvVaw0byEW4x-0XATC60JJzhu2v.>], (page consultée17/08/2020).

6.3 La réalisation de l'opération de l'exportation¹²

L'exportateur doit déposer la déclaration en douane soit par le commissionnaire en douane, propriétaire autorisé, transporteur autorisé ; qui doit s'accompagner obligatoirement des documents suivants :

- Facture domiciliée auprès d'une banque agréée en Algérie ;
- Copie du registre de commerce de droit algérien ;
- Copie de la carte fiscale délivrée par les services fiscaux territorialement compétents ;
- Tout autre document exigible comme formalité administrative particulière, ou pour, le bénéfice d'un avantage fiscal lié à un régime préférentiel comme :(Engagement de rapatriement, Certificat d'origine, Liste de colisage).

Le dédouanement se fait on suivant certaines procédures.

6.3.1 La déclaration des marchandises

Avant le dépôt de la déclaration en douane, toute la marchandise est soumise impérativement aux opérations de conduite, présentation et mise en douane qui constituent les obligations du transporteur vis-à-vis des services de la douane :

- a) La conduite et la mise en douane :** La conduite est l'opération d'acheminement des marchandises importées ou à exportées vers le bureau de douane le plus proche de la frontière du territoire douanier, le transporteur doit impérativement emprunter, pour cela, la route légale. L'opération qui suit, est la mise en douane qui permet au service des douanes d'identifier, de prendre en charge et de garder sous sa surveillance les marchandises jusqu'au dédouanement ou l'enlèvement.
- b) L'établissement de la déclaration en détail :** La déclaration en détail est l'acte par lequel le déclarant désigne le régime douanier à assigner aux marchandises et communique les éléments requis pour l'application des droits et taxes et pour les besoins du contrôle douanier.
- c) Le dépôt de la déclaration en détail :** La déclaration doit être déposée obligatoirement au niveau du bureau de douane territorialement compétent dans un délai de 21 jours à compter de la date d'enregistrement du document ayant autorisé le déchargement des marchandises.

¹²Tiré du site : [<http://www.fce.dz/wp-content/uploads/2015/08/formalites-de-dedouanement.pdf>][<http://.wwwfce.dz.pdf>], (page consultée le 17/08/2020).

d) Le contrôle et la vérification de la déclaration : La vérification est traduite par l'ensemble des mesures légales et réglementaires prises par l'administration des douanes pour s'assurer que la déclaration est correctement établie, que les documents justificatifs sont réguliers et que les marchandises sont conformes aux indications figurant sur la déclaration et les documents.

Une fois la déclaration est admise conforme elle est transmise au receveur qui procédera à la liquidation et l'acquittement des droits et taxes.

6.3.2 La liquidation et l'acquittement des droits et taxes

Les droits et taxes liquidés dus sont payables en espèces ou par tout autre moyen de paiement ayant le pouvoir libératoire par le déclarant ou toute autre personne agissant pour son compte.

Section 02 : Dispositif d'accompagnement des exportations hors hydrocarbures.

Dans nos jours vendre à échelle internationale devenue une condition nécessaire et un facteur important dans développement des entreprises.

Pour cela et dans le but de promouvoir les explorations hors hydrocarbures l'état Algérienne a mis en place plusieurs mesures et dispositifs ou organismes qui accompagnent les entreprises qui veulent se lancer dans les exportations hors hydrocarbures.

Dans cette section, nous allons nous contenter de présenter les différents dispositifs de soutien des exportations hors hydrocarbures initié par l'Etat Algérienne.

1 Les dispositifs institutionnels d'appuis aux exportations hors hydrocarbures

Le dispositif institutionnel de soutien à l'export est principalement constitué des organismes suivants :

1.1 L'agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX)

Algex est créée par le décret exécutif N° 04-174 du 12/06/2004, c'est un établissement Public sous la tutelle du ministère du commerce¹³.

¹³Décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004 portant création. *Organisation et fonctionnement de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur*. Journal Officiel de la République Algérienne n° 39 du 16/06/2004,

Initialement c'était l'office de promotion des exportations (PROMEX) qui était créé par le décret exécutif n° 96-327 du 1er octobre 1996. Cet office était chargé de Promouvoir l'activité d'exportation hors-hydrocarbures, en se focalisant essentiellement Sur la diffusion de l'information relative au commerce international. Par la suite et par souci d'élargissement du champ d'action de cet office, il a été transformé en une agence de promotion du commerce extérieur, dite ALGEX.

Les principales missions d'ALGEX sont¹⁴ :

- la participation à la définition de la stratégie de promotion du commerce extérieur et de sa mise en œuvre après son adoption par les instances concernées;
- la gestion des instruments de promotion des exportations hors hydrocarbures au bénéfice des entreprises exportatrices ;
- l'analyse des marchés mondiaux et la réalisation d'études prospectives globales et sectorielles sur les marchés extérieurs ;
- l'élaboration d'un rapport annuel d'évaluation sur la politique et les programmes d'exportation ;
- la mise en place et la gestion de systèmes d'information statistique sectoriels et globaux sur le potentiel national à l'exportation et sur les marchés extérieurs ;
- la mise en place d'un système de veille sur les marchés internationaux et leur impact sur les échanges commerciaux de l'Algérie ;
- la conception et la diffusion de publications spécialisées et notes de conjoncture en matière de commerce international ;
- du suivi et de l'encadrement de la participation des opérateurs économiques nationaux aux différentes manifestations économiques, foires, expositions et salons spécialisés se tenant à l'étranger ;
- de l'assistance aux opérateurs économiques pour le développement d'actions de communication, d'information et de promotion relatives aux produits et services destinés à l'exportation ;
- d'établir les critères de distinction et les prix et décorations à décerner aux meilleurs exportateurs ;
- l'Agence peut en outre assurer des activités rémunérées dans le domaine du perfectionnement, de l'initiation aux techniques de l'exportation et aux règles du

¹⁴ Tiré du site de ALGEX: [<http://www.algex.dz./index.php/qui-sommes-nous/nos-missions>], (page consultée le14/06/2020).

commerce international, ainsi que toute autre prestation dans les domaines de l'assistance ou de l'expertise aux administrations et entreprises, en relation avec la vocation de l'établissement.

1.2 Fond spécial pour la promotion des exportations (FSPE)¹⁵

A été institué par la loi de finances pour 1996. Il est destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans leurs actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs. Conformément au Décret exécutif n 14-238 du 25 août 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n 96-205 du 5 juin 1996 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-084 intitulé « Fonds spécial pour la promotion des exportations ».

Le FSPE a été créé pour promouvoir les exportations Hors Hydrocarbures à travers la prise en charge d'une partie des frais liés au transport des marchandises et la participation des entreprises aux foires et salons à l'étranger, selon les taux ci-après :

a. Participation aux manifestations économiques à l'étranger:

- 80%, dans le cas d'une participation collective aux foires et expositions inscrites au programme annuel officiel ;
- 50%, dans le cas d'une participation individuelle aux autres foires ne figurant pas au programme annuel officiel ;
- 100%, dans le cas d'une participation revêtant un caractère exceptionnel ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique.

Les frais de publicités (affichages, brochures, dépliants, publicité sur médias écrits et audiovisuel), spécifiques à la manifestation considérée (intitulé de la foire, période, lieu, ...etc.), sont éligibles à une couverture par le FSPE.

b. Pour le transport, transit et manutention des marchandises destinées à l'exportation:

- 50%, dans le cas de transport international des produits agricoles périssables ;
- 25%, dans le cas de transport international des produits non agricoles à destination éloignée.

¹⁵Tiré du site de Ministère du commerce Algériens : [www.commerce.gov.dz/a-fonds-special-pour-la-promotion-des-exportations-fspe], (page consultée le 18/06/2020).

1.3 La Compagnie Algérienne de Garantie D'exportations (CAGEX)¹⁶

La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) est régie par l'article 4 de l'ordonnance 96/06 du 10/01/1996, c'est une entreprise Publique de type SPA au capital social de 2.000.000.000 DA réparti à parts égale entre ses actionnaires qui sont: SAA, CAAR, CAAT, CNMA, CCR, BADR, CPA, BEA, BNA. Elle exerce une double activité :

- Une activité pour son propre compte où elle engage ses fonds propres, qui consistent à assurer les risques commerciaux.
- Une activité pour le compte de l'Etat et sous son contrôle, relative à l'assurance contre les risques politiques, les risques de non transfert et les risques de catastrophes naturelles.

1.4 La Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX)¹⁷

Est une entreprise publique issue de la transformation de l'objet social et de la dénomination de l'Office National des Foires et Expositions (ONAFEX) créé en 1971.

La SAFEX exerce ses activités dans les domaines suivants:

- Organisation des foires, salons spécialisés et expositions, à caractère national, international, local et régional.
- Organisation de la participation algérienne aux foires et expositions à l'étranger.
- Assistance aux opérateurs économiques en matière de commerce international.

1.5 La Chambre Algérienne de Commerce et D'industrie (CACI)¹⁸

La CACI est créée par le décret exécutif n° 96-93 du 3 mars 1996. Elle représente pour les pouvoirs publics l'institution dont les préoccupations sont les intérêts généraux des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Cette chambre est importante à plusieurs titres :

- Elle se charge d'effectuer des analyses se rapportant aux différents secteurs d'activités et de conclure sur des recommandations et suggestions pour la promotion de ces activités.
- La chambre est tenue de présenter aux pouvoirs publics des réflexions sur la situation économique du pays tout en proposant des solutions aux problèmes soulevés.

¹⁶Tiré du site de CAGEX : [<http://www.cagex.dz/index.php?page=12>], (page consultée le14/0/2020).

¹⁷Tiré du site de Ministère du commerce Algériens : [<https://www.commerce.gov.dz/societe-algerienne-des-foires-et-exportations-safex>], (page consultée le18/06/2020).

¹⁸CHIKH. N, « Les dispositifs incitation à La Promotion Des Exportations Hors-hydrocarbures en Algérie : Constant et Analyse» Vol. 3, N° 2, 26 Mai2018. Pages 418-431.

- Elle contribue aux rencontres et manifestations économiques (foires, salons, colloques, séminaires, journées d'étude...) en Algérie et à l'étranger.

1.6 L'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL)¹⁹

Créée le 10 Juin 2001, dans le cadre de la loi N° 90/31 du 24 décembre 1990, l'ANEXAL est une association régie, aujourd'hui, par la loi N° 12-06 du 12 Janvier 2012 relative aux associations ainsi que par ses statuts particuliers.

❖ Les principales activités de l'ANEXAL :

- Diffusion d'informations utiles (opportunités d'affaires, lois, décrets, circulaires d'applications, accords bilatéraux, etc....) à l'ensemble des adhérents et opérateurs économiques ;
- Conseil et assistance aux exportateurs ;
- Soutien aux adhérents pour le règlement de dossiers contentieux ;
- Participation aux rencontres, journées d'études, réunions de coordination et de travail organisées par les institutions et organismes publics, les auxiliaires à l'exportation ainsi que les organismes internationaux ;
- Elaboration et proposition de plates-formes de solutions ;
- L'adaptation de la législation des changes et sa mise en conformité avec l'économie du marché ;
- La promotion de la refonte du code des douanes dans le sens de son adaptation aux normes internationales liées à l'exportation ;
- L'amélioration et l'assouplissement du cadre juridico-financier de la gestion du FSPE ;
- Définir et mettre en œuvre une véritable politique d'appui aux Entreprises en vue d'être compétitives au plan International (mise à niveau, certification, etc.) ;
- Définir et mettre en place des mesures d'appui efficaces et effectives d'aide et d'encadrement des entreprises exportatrices pour la prospection et la pénétration des marchés étrangers ;

¹⁹Tiré du site de ANEXAL : [<https://www.anexal.dz/presentation/>], (page Consultée le 18/06/2020).

- Contribuer à la mise en place d'une véritable stratégie nationale à l'export impliquant toutes les institutions de l'état, l'intérieur et à l'extérieur du territoire ainsi que tous les opérateurs publics et privés ;
- Inciter la participation active et efficace des Banques qui sont interpellées en vue de jouer pleinement leur rôle de conseils clients et d'encadrement notamment pour la partie exportation.

1.7 Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole (FNRDA)²⁰

Institué par la Loi de finances pour 2000, le Fonds National de régulation et de développement agricole (FNRDA), est destiné à apporter un soutien financier à tout exportateur intervenant dans le domaine de l'exportation de dattes.

Le soutien accordé par FNRDA concerne :

- La prise en charge partielle du taux d'intérêt du crédit d'exploitation accordée par les banques algériennes à hauteur de trois pour cent (3 %) et ce, au titre du crédit consommé dans la limite du montant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation durant la même période ;
- L'octroi d'une prime d'incitation à l'exportation de :
 - Cinq (5) Dinars par kilogramme pour les dattes en vrac (dattes± naturelles ayant subi les opérations de désinsectisation, de triage et de mise en emballage allant jusqu'à 12 kg) ;
 - Huit (8) Dinars par kilogramme pour les dattes conditionnées en± emballage divisionnaire d'un kg et moins.

1.8 Le Centre Algérien de Contrôle de Qualité (CACQ)

Le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage -CACQE- est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du Ministère du Commerce. Il est créé par décret exécutif n° 89-147 du 08 août 1989 modifié et complété par le décret exécutif n° 03-318 du 30 septembre 2003²¹.

²⁰Ministre de commerce, Direction de la Promotion des Exportations, Recueil relatif aux avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbure, Avril 2007, [<http://www.cci-aires.dz/phocadownload/Information/Facilitations20Export.pdf>], (page, consulté le 18/06/2020).

²¹« Décret exécutif N° 03-318 du 30/09/2003 modifiant et complétant décret exécutif n° 89-147 du 08/08/1989 portant création, organisation et fonctionnement du centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage « CACQE » », dans le Journal Officiel de la République Algérienne n°59 du 05/10/2003, P5.

Le CACQE a pour missions principales la protection de la santé et la sécurité des consommateurs. Les principales activités du Centre peuvent être regroupées dans les volets suivants²² :

- le contrôle analytique qui consiste en la vérification de la conformité des produits par rapport aux normes et spécifications légales ou réglementaires qui les caractérisent ;
- la gestion, développement et fonctionnement des laboratoires d'analyse de la qualité ;
- la Promotion de la qualité de la production nationale ;
- le soutien technique et scientifique aux services chargés du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ;
- la participation à l'élaboration des normes des biens et services mis à la consommation au sein des comités techniques nationaux ;
- l'information, la communication et la sensibilisation du consommateur ;
- l'assistance et le soutien aux opérateurs économiques pour la maîtrise de la qualité des produits et services qu'ils mettent sur le marché.

1.9 L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR)²³

L'institut Algérien de Normalisation (IANOR) a été érigé en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par Décret Exécutif n ° 98-69 du 21 février 1998 modifié et complété par le Décret exécutif Décret exécutif n ° 11-20 du 25 janvier 2011.

Elle est chargée de :

- L'élaboration, la publication et la diffusion des normes algériennes ;
- La centralisation et la coordination de l'ensemble des travaux de normalisation entrepris par les structures existantes et celles qui seront créées à cet effet ;
- L'adoption de marques de conformité aux normes algériennes et de labels de qualité ainsi que la délivrance d'autorisation de l'utilisation de ces marques et le contrôle de leur usage dans le cadre de la législation en vigueur ;

²²Tiré di site de CACQ : [<http://www.cacqe.org/presentation.asp>], (page Consulté le 19/06/2020).

²³ Tiré du site de IANOR : [http://www.ianor.dz/index.php?id_page=2], (page consultée le 19/06/2020).

- La promotion de travaux, recherches, essais en Algérie ou à l'étranger ainsi que l'aménagement d'installations d'essais nécessaires à l'établissement de normes et à la garantie de leur mise en application ;
- La constitution, la conservation et la mise à la disposition de toute documentation ou information relative à la normalisation ;
- L'application des conventions et accords internationaux dans les domaines de la normalisation auxquels l'Algérie est partie ;
- Assure le secrétariat du Conseil National de la Normalisation (CNN) et des Comités Techniques de Normalisation ;
- L'Institut Algérien de Normalisation est en outre le point d'information algérien sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC) et ce conformément à l'accord OTC de l'Organisation Mondiale du Commerce ;

1.10 Algérie Conseil Export (ACE)²⁴

Créée en 2013, ACE est une association nationale, professionnelle constituée d'experts, conseillers et de formateurs qui s'engagent à dynamiser et à aider à rendre performante les entreprises algériennes désireuses de se lancer à l'international. A.C.E ambitionne à regrouper le corps des conseillers et de formateurs, donc une expertise diversifiée dans différents métiers de l'export pour devenir un partenaire privilégié dans l'accompagnement et la mise en œuvre de la politique de l'export en Algérie. D'autres objectifs ont été le leitmotiv dans la création de cette organisation :

- Etre un partenaire stratégique dans la mise en œuvre de la politique export en Algérie.
- Aider au développement et au renforcement des capacités de nos entreprises à l'international.
- Participer à la Mise en place d'une charte nationale de l'exportation.
- Interlocuteur de proximité.
- Encadrement et formation des principaux acteurs des entreprises exportatrices.
- Participation aux différentes manifestations dans le domaine de l'export.
- Organisation de portes ouvertes pour la sensibilisation à l'export.

²⁴ Tiré du site de ACE : [<http://www.algerieconseilexport.com/apropos.php>], (page consultée le 23/06/2020).

- Création des cellules de réflexion avec d'autres partenaires sur la réglementation dans le domaine de l'exportation.

2 Avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbures

2.1 Facilitations fiscale²⁵

Elles concernent la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS). Les principaux avantages fiscaux accordés aux exportateurs sont :

2.1.1 Exonération en matière d'impôts directs et taxes assimilées - TAP et IBS

A. La taxe sur l'activité professionnelle (TAP) : N'est pas compris dans le chiffre d'affaires servant de base à la TAP, le montant des opérations de vente, de transport ou de courtage qui portent sur des objets ou marchandises destinés directement à l'exportation (Art. 220-3 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées).

B. L'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) :

- Exonération permanente de l'IBS, les opérations génératrices de devises, notamment: les opérations de ventes destinées à l'exportation;
- les prestations de services destinées à l'exportation.

²⁵Tiré du site ALGEX : [www.algex.dz/index.php/export_algex/item/582-facilitations-fiscales], (page consultée le 20/06/2020).

2.1.2 Exonération en matière de taxes sur le chiffre d'affaires

- A. La taxe sur la valeur ajoutée sur les opérations de vente réalisées à l'exportation (TVA) :** Sont exemptées de la TVA, les affaires de vente et de façon qui portent sur les marchandises exportées et les marchandises d'origine nationale livrées aux magasins sous-douane légalement institués, compte non tenu de certaines exclusions.(Art. 13 du Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires).
- B. L'achat en franchise de TVA :** Les achats ou importations de marchandises, réalisés par un exportateur, destiné soit à l'exportation ou à la réexportation en état, soit à être incorporées dans la fabrication, la composition, le conditionnement ou l'emballage des produits destinés à l'exportation et les services liés directement à l'opération d'exportation, peuvent bénéficier de la franchise de TVA. (cf. article 42-2 du Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires).
- C. La restitution de la TVA :** Peut s'effectuer pour l'ensemble des biens et services pour lesquels la franchise à l'achat est autorisée. (cf. article 42 et 50 du Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires).

2.2 Facilitations bancaires²⁶

Toute entreprise productrice de biens ou services installée en Algérie, œuvrant dans le domaine de l'exportation des produits d'origine algérienne, bénéficie de facilitations bancaires, soit pour une participation aux foires et expositions à l'étranger, soit pour une exportation.

- Attestation de domiciliation d'exportation ;
- Rapatriement et rétrocession du produit de la vente à l'exportation ;
- Dispositions financières concernant le commerce extérieur ;
- Dispositions financières concernant l'investissement à l'étranger par nos opérateurs économiques.

3 Le Couloir Vert

De caractère virtuel, il constitue une facilitation qui est accordée depuis septembre 2006 à l'exportation de dattes et consiste dans l'assouplissement du passage en douane de la marchandise, qui subit uniquement un contrôle documentaire ce qui se traduit par une fluidité générant une réduction considérable des délais d'expédition.

²⁶ Tiré du site ALGEX : [http://www.algex.dz/index.php/export_algex/item/583-facilitations-bancaires],(page Consulté le 12/06/2020).

Cette facilitation doit être étendue à terme aux autres exportations de produits périssables : produits agricoles frais et produits de la pêche²⁷.

4 Les accords préférentiels

4.1 L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européen²⁸

L'accord d'association signée à Valence (Espagne) en avril 2002, est entré en vigueur le 1er septembre 2005, elle ne se limite pas uniquement à la création d'une zone de libre-échange mais intègre aussi bien les aspects économiques (volet commercial, coopération économique et financière, flux d'investissement) que les dimensions politiques, sociales et culturelles nécessaires pour un développement durable.

4.2 L'accord entre l'Algérie et la Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE)²⁹

Dans le cadre du développement des échanges commerciaux entre les pays arabes, le Conseil Economique et Social de la Ligue des Etats Arabes (C.E.S), a décidé en date du 22 Février 1978, d'élaborer une convention pour la facilitation des échanges commerciaux entre les pays arabes.

Cette Convention a été adoptée à Tunis le 10 Février 1981, elle a pour objectifs la libéralisation des échanges commerciaux entre les pays arabes et la facilitation des services liés au commerce, le parachèvement de l'installation de cette Zone a été réalisée début janvier 2005, et depuis, l'ensemble des produits d'origine arabe sont échangés en franchise totale. Elle a été ratifiée par l'Algérie par le décret du 03 Août 2004 et Mis en vigueur le 1er Janvier 2009.

4.3 L'accord commercial préférentiel Algéro-Tunisien (ACP)³⁰

Cet accord a été signé à Tunis le 4 décembre 2008 et ratifié, en Algérie, suivant le Décret présidentiel n°10-12 du 11 janvier 2010. (Par Décret présidentiel n°13-271 du 24 juillet 2013, il a été procédé à la publication des annexes du protocole n°1 dudit accord.

²⁷TAKRLI. A, « Les exportations hors hydrocarbures algériennes », Communication présentée au Ministère du Commerce à l'occasion de la tenue de la Convention France Maghreb. Paris les 5 et 6 février 2008, p.07.

²⁸ Tiré du site de Ministère du commerce Algériens : [<https://www.commerce.gov.dz/a-presentation-de-l-accord-d-association>], (page consultée 22/06/2020).

²⁹Tiré du site de Ministère du commerce Algériens : [<https://www.commerce.gov.dz/a-grande-zone-arabe-de-libre-echange>], (page consultée le 22/06/2020).

³⁰ Ministre des Finances. Direction générale des douanes. Le Directeur Générale. Circulaire convention Algero_tunisienne, N°362, 26 février, 2014, [https://www.douane.gov.dz/IMG/pdf/circulaire_convention_algero_tunisienne_.pdf], (page Consultée le 23/06/2020).

Ainsi, en vertu des dispositions de cet accord, les produits originaires couverts par cet accord, peuvent être échangés sous un régime tarifaire préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie.).

4.4 L'accord de libre-échange avec la Jordanie³¹

La convention de coopération commerciale entre l'Algérie et la Jordanie a été signée le 19/05/1997. Elle a été ratifiée par décret présidentiel n°98/252 DU 08/08/1998. Cette convention est entrée en vigueur le 31/01/1999.

Cette convention prévoit :

- l'exonération des droits de douanes et des taxes et impôts d'effets équivalents aux droits de douanes et ce, pour les produits d'origines algérienne et jordanienne échangés directement entre les deux parties ;
- l'exonération de tous les obstacles non tarifaires.

Conclusion du chapitre

La libéralisation de commerce extérieur depuis 1990 a eu des avantages remarquables sur l'économie nationale notamment sur les exportations hors hydrocarbures qui ont connu une appréciable évolution, mais elles restent toujours marginalisées. Actuellement elles ne pesaient ainsi que pour 7,24 % dans la structure des exportations globales du pays. L'Algérie effectue des échanges avec plusieurs pays mais Les pays d'UE restent toujours ses principaux clients.

Afin de diversifier ses exportations, se débarrasser d'une dépendance excessive aux revenus de l'industrie des hydrocarbures, et renforcer le secteur non pétrolier, l'Algérie a adopté des incitations à l'exportation hors hydrocarbures, comme la mise en place des instituts de promotion (CAGEX, ALGEX, FSPE ...), accorder plusieurs avantages et facilitations (des Facilitations fiscale, des Facilitations bancaires ...), et même la conclusion des accords avec plusieurs pays (L'accord entre l'Algérie et l'Union Européen, l'accord avec la Tunisie...).

Malgré les dispositifs d'aides et de soutiens misent en œuvre par l'Etat Algérienne, les exportations hors hydrocarbures demeurent faibles.

³¹Direction Générale des Douanes. Accord conclu avec la Jordanie. [<https://www.douane.gov.dz./spip.php?article155>], (page consultée le 23/06/2020).

Plusieurs raisons expliquent cette situation comme la lenteur de mise en œuvre des différents dispositifs d'aide et de soutiens, ils sont réussis qu'à contribuer d'une façon très minime à soutenir les entreprises exportatrices. Il faut ajouter aussi à cela que les potentialités d'exportation ne sont pas exploitées et donc les entreprises nationales n'arrivent toujours pas à gagner une place sur les marchés internationaux.

Huile d'olive est Parmi les produits qui ont bénéficié de la subvention des dispositifs d'aides et de soutiens des exportations hors hydrocarbures en vue de booster l'exportation de ce produit. Dans les prochains chapitres nous allons présenter le secteur oléicole au niveau mondial et en Algérie.

Chapitre 02 : La filière huile d'olive au niveau international

Introduction du chapitre

L'olivier et l'huile d'olive font partie intégrante de l'histoire du bassin méditerranéen et on les retrouve au fil des siècles à travers différents mythes et croyances et aussi des fossiles de fragments d'olivier datant du XIIe millénaire avant Jésus Christ ont été retrouvés autour de la Méditerranée. Cependant, sa culture se serait apparue qu'après 3000 ans en Syrie, en Palestine et en Phénicie où il a connu un essor considérable. Il semble être diffusé et répandu ensuite dans d'autres territoires de la méditerranée et cela grâce aux phéniciens pour qui l'olivier constituait la seule forme de richesse ; ils définissaient l'huile d'olive comme de « l'or vert »³².

De nos jours près d'un milliard d'oliviers sont cultivés à travers le monde et cela sur presque tous les continents, mais malgré l'expansion de la culture de l'olivier sur tout le globe, le bassin méditerranéen reste toujours sa terre de prédilection vu les conditions climatiques favorables où il prend toute sa force et sa splendeur.

A travers ce chapitre on va examiner le secteur oléicole au niveau mondial dont la première section sera consacrée à la présentation de l'huile d'olive, et la deuxième section à la présentation de l'économie de l'huile d'olive (la production et la consommation de l'huile d'olive mondial ,le marché international de l'huile d'olive...etc.)

Section 01 : Généralité sur l'huile d'olive.

L'huile d'olive est utilisée dans de nombreux domaines et produits. Elle est réputée pour ses effets bénéfiques sur la santé humaine, c'est un produit intéressant d'un point de vue nutritionnel grâce à sa composition en acides gras, il est à la fois un médicament, un cosmétique.

Afin de mieux connaître le l'huile d'olive, nous allons dans cette section présenter l'huile d'olive, ses types, les facteurs qui influençant sur sa qualité.

³²SEBASTIEN. V, « Enrichissement nutritionnel de l'huile d'olive : Entre Tradition et Innovation », Thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur en Sciences, spécialité : chimie, France : l'Université, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2010. P. 03.

1 Définition de l'huile d'olive³³

L'huile d'olive est l'huile provenant uniquement du fruit de l'olivier (*Olea europaea* L.), à l'exclusion des huiles obtenues par solvants ou par des procédés de ré-estérification et de tout mélange avec des huiles d'autre nature.

Selon le Conseil Oléicole International « Les huiles d'olive vierges sont les huiles obtenues à partir du fruit de l'olivier. Uniquement par des moyens mécaniques ou physiques dans des conditions, notamment thermiques, qui n'entraînent pas d'altérations de l'huile et qui n'ont subi aucun traitement autre que lavage, décantation, centrifugation et filtration. ».

2 Les types de l'huile d'olive existants aux niveaux mondial³⁴

L'huile d'olive est classée dans les dénominations suivantes en fonction de ses paramètres physico-chimiques et organoleptiques définis par la Norme commerciale du COI applicable à l'huile d'olive et à l'huile de grignons d'olive :

2.1 Les huiles d'olive vierges

sont les huiles obtenues du fruit de l'olivier (*Olea europaea* L.) uniquement par des procédés mécaniques ou d'autres procédés physiques dans des conditions, thermiques notamment, qui n'entraînent pas d'altération de l'huile, et n'ayant subi aucun traitement autre que le lavage, la décantation, la centrifugation et la filtration. Elles sont classées et dénommées comme suit :

A. Les huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état :

- **l'huile d'olive vierge extra** : huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,80 gramme pour 100 grammes et dont les autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme ;
- **l'huile d'olive vierge** : huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 2,0 grammes pour 100 grammes et dont

³³Conseil oléicole international, « Désignation et définitions des huiles d'olive », [<https://www.internationaloliveoil.org/olive-world/olive-oil>], (page consultée le 13/03/ 2020).

³⁴Conseil oléicole international ; « Les Norme commerciale applicable aux huiles d'olive et aux huiles grignons d'olive » N°3. Rév : 14, Nov. 2019, P 01. [<https://www.internationaloliveoil.org/wp-content/uploads/2019/12/trade-standard-REV-14-FR.pdf>]. (Page consultée 13/03/ 2020).

les autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme ;

- **Huile d'olive vierge ordinaire** : Huile d'olive vierge qui a une acidité libre, exprimée en acide oléique, peut avoir jusqu'à 3,3 grammes pour 100 grammes.

B. Les huiles d'olive vierges qui doivent faire l'objet d'un traitement avant leur consommation :

Les huiles d'olive vierges qui doivent faire l'objet d'un traitement avant leur consommation :

- **L'huile d'olive vierge lampante** : est l'huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est supérieure à 3,3 grammes pour 100 grammes et/ou dont les caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme. Elle est destinée aux industries du raffinage ou à des usages techniques.
- **L'huile d'olive raffinée** : est l'huile d'olive obtenue des huiles d'olive vierges par des techniques de raffinage qui n'entraînent pas de modifications de la structure glycéridique initiale. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,30 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente des normes de coi.
- **L'huile d'olive composée d'huile d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges** : est l'huile constituée par le coupage d'huile d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 1,00 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme.

2.2 L'huile de grignons d'olive

Est l'huile obtenue par traitement aux solvants ou d'autres procédés physiques, des grignons d'olive, à l'exclusion des huiles obtenues par des procédés de réestérification et de tout mélange avec des huiles d'autre nature. Elle est commercialisée selon les dénominations et définitions ci-après :

- A. L'huile de grignons d'olive brute :** est l'huile de grignons d'olive dont les caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme. Elle est destinée au raffinage en vue de son utilisation pour la consommation humaine ou destinée à des usages techniques.
- B. L'huile de grignons d'olive raffinée :** est l'huile obtenue à partir de l'huile de grignons d'olive brute par des techniques de raffinage n'entraînant pas de modifications de la structure glycéridique initiale. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,30 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physicochimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme.
- C. L'huile de grignons d'olive composée d'huile de grignons d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges :** est l'huile constituée par le coupage d'huile de grignons d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 1,00 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme, Ce coupage ne peut en aucun cas être dénommé « huile d'olive ».

3 Les facteurs qui influencent sur la qualité de l'huile d'olive³⁵**3.1 Les facteurs agronomiques****3.1.1 Les facteurs climatiques**

Le climat a une influence importante sur la maturité des olives et donc sur la composition chimique de l'huile d'olive qui en est extraite. En outre, la lumière et la température affectent la concentration en acides gras de l'huile d'olive.

3.1.2 Les facteurs géographiques

Les olives cultivées dans différentes zones géographiques présentent des caractéristiques différentes. Ainsi, la qualité de l'huile d'olive est affectée par l'altitude, notamment sa composition en acides gras (acide oléique). De même, elle présente un effet sur l'acidité, l'indice de peroxyde et la teneur en polyphénols.

3.1.3 Les facteurs pédologiques

L'influence du sol sur la qualité de l'huile d'olive est un phénomène complexe : la nature du sol, le PH et la composition chimique peuvent influencer sur la qualité de l'huile. Ainsi, des terres grasses produisent des huiles moins aromatiques que les terres maigres.

3.1.4 Les pratiques culturales

Le système d'irrigation, le traitement phytosanitaire, etc. sont autant de facteurs pouvant influencer sur la qualité organoleptique de l'huile d'olive.

3.2 Les facteurs propres au fruit**3.2.1 Les facteurs variétaux**

Le type de cultivar a bien sûr une influence importante sur les caractéristiques organoleptiques de l'huile d'olive vierge. Chaque variété donnera une huile d'olive avec un profil sensoriel qui lui est propre.

3.2.2 La maturation des olives

Le degré de maturité des olives au moment de la récolte est un facteur important qui influe sur la qualité de l'huile d'olive obtenue. Il est souhaitable que la récolte des olives puisse être effectuée à une époque telle à permettre à la fois de tirer le rendement maximal à l'extraction et à assurer les meilleures caractéristiques qualitatives de l'huile produite.

³⁵ DEMNATI. D, « Les facteurs qui influencent sur la qualité de l'huile d'olive », Blogger, 30 sep. 2008, <http://demnatidalila.blogspot.com/search?updated-max=2008-10-02T12:30:00Z&max-results=1>, (page consultée le 26/03/2020).

4 Le processus d'extraction d'huile d'olives³⁶

La production d'huile d'olive a toujours été le principal objectif de la culture de l'olivier. Les méthodes d'extraction ont évolué mais le processus d'extraction d'huile d'olives reste toujours le même. Il inclut quatre opérations principales: le nettoyage, le broyage, le malaxage et la séparation des phases liquide :

4.1 La récolte des olives

La cueillette peut s'effectuer à la main. C'est l'opération qui convient le mieux pour obtenir la meilleure qualité de l'huile vierge car les olives sont cueillies sélectivement selon leur degré de maturité.

Elle peut faire appel à l'usage des gaules pour faire tomber les fruits. Le fait de frapper les branches fructifères provoque la chute des brindilles qui doivent porter la fructification de l'année suivante. Par ailleurs, les olives qui tombent par terre, subissent des lésions à travers lesquelles pénètrent les parasites du sol.

La Productivité de l'olivier s'en trouve compromise et la qualité de l'huile altérée. L'acidité Augmente et le profil du goût et de l'arôme change.

Une fois la maturité atteinte, les fruits peuvent tomber par terre et l'oléiculteur se contente de les ramasser.

4.2 Transport, réception et stockage des olives

Afin de conserver la qualité des olives récoltés, il est conseillé de les acheminer directement vers les huileries.

Le moyen le plus adéquat pour le transport des olives est représenté par les caisses à claire voie en matière plastique permettant la circulation de l'air et évitant des réchauffements préjudiciables causés par l'activité catabolique des fruits.

Ces caisses limitent la couche d'olives et réduisent donc le danger d'écrasement, tout en représentant un moyen idéal pour le stockage en attendant la mouture.

³⁶OUAOUICH. A et CHIMI. H, « Guide du producteur de l'huile d'olive », Projet de développement du petit entrepreneuriat agro-industriel dans les zones périurbaines et rurales des régions prioritaires avec un accent sur les femmes au Maroc, 2007, Vienne. P. 11-23.

4.3 Nettoyage et préparation des olives

Ces opérations consistent en l'effeuillage des olives qui se fait généralement par tamisage (tamis rotatifs, tamis vibrants) suivi par le lavage (à l'eau froide) afin d'éliminer les matières étrangères (saletés, moisissures...).

Ces matières peuvent, d'une part altérer les propriétés organoleptiques de l'huile (couleur, odeur, goût) et d'autre part, user les broyeurs métalliques.

Arrivées au moulin, les olives doivent être triturées le plus tôt possible afin de garantir une bonne qualité de l'huile extraite.

4.3 Broyages

Le broyage consiste à la dilacération des tissus des olives afin de libérer la plupart des gouttelettes d'huile contenues dans les cellules. Il est réalisé à l'aide d'un broyeur à marteau. Le broyage des olives ne doit être trop grossier, ni trop fin. Il doit être adapté à la condition physique des olives et à leur degré de maturité.

Selon la norme du Conseil Oléicole International (COI), la durée de broyage ne doit pas dépasser 20 à 30 minutes. Si le broyage est plus prolongé, les polyphénols inhibiteurs naturels de l'oxydation ainsi que l'huile produite s'oxydent en présence de l'air et cette dernière perd de sa qualité.

4.4 Malaxage

Le malaxage a pour but d'homogénéiser la pâte d'olive et de libérer le maximum d'huile en brisant les vacuoles qui sont restées entières durant la phase précédente et d'amasser les gouttelettes d'huile en gouttes plus grosses.

Les bacs de malaxage sont le plus souvent fermés de façon à retenir les arômes de la pâte et à limiter son oxydation. Les conditions idéales de malaxage sont de 30 à 45 minutes à une température de 30°C.

4.5 Séparation de l'huile et du grignon (d'extraction de l'huile d'olive)

Il existe en général deux systèmes d'extraction de l'huile d'olive³⁷

A. Système discontinu d'extraction par presse (système d'extraction traditionnel) : c'est un système qui utilise des presses hydraulique ou tout simplement métalliques à vis pour l'extraction de l'huile.

³⁷ AYACHI. W et BOUFEKHED. D, « Enrichissement de l'huile d'olive par les mûres sauvages », mémoire de Fin de Cycle En vue de l'obtention du diplôme master en Sciences Biologique, Bejaia : Université A. Mira de Bejaia, 2016 / 2017. P.04.

Il permet d'obtenir une huile non piquante et riche en métabolites secondaires, notamment les poly phénols.

B. Système continu avec centrifugation (système d'extraction moderne) :

- **Système continu avec centrifugation à deux phases** : comme son nom l'indique, la séparation de l'huile implique une centrifugation, mais elle ne nécessite pas l'ajout d'eau pour la séparation des phases huileuse et solide contenant les grignons et les margines (un seul déchet généré appelé marginions).
- **système continu avec centrifugation à trois phases** : ce qui le caractérise du deuxième, c'est qu'il génère deux sortes de déchets, liquides (margines) et solides (grignons), et utilise de l'eau pour la séparation de l'huile.

4.6 Stockage

Stockage huile d'olive ce fait dans : Des citernes, containers, cuves, permettant la distribution en vrac ;

- Des citernes, containers, cuves, permettant la distribution en vrac ;
- Des fûts métalliques, dont les parois intérieures devraient être recouvertes d'un vernis adéquat.

5 Les conditionnements de l'huile d'olive

Conformément aux normes du COI les huiles d'olives destinées au commerce doivent être conditionnées dans des récipients qui garantissent les normes d'hygiène alimentaire. Ces récipients doivent être³⁸ :

- Citernes, conteneurs ou cuves permettant le transport en vrac de l'huile d'olive.
- Fûts métalliques en bonnes conditions, fermés hermétiquement et dont les parois intérieures sont recouvertes d'un vernis adéquat;
- Boîtes lithographiées, neuves, hermétiquement fermées et dont les parois intérieures sont recouvertes d'un vernis adéquat ;
- Bidons et bouteilles en verre fabriqués à base de matériaux macromoléculaire appropriés :

(Les contenances sont variables de 25 centilitres à 1 litre pour les bouteilles en verre et de 1 à 5 litres pour les boîtes et les fûts métalliques).

³⁸Conseil oléicole international, « Les Norme commerciale applicable aux huiles d'olive et aux huiles grignons d'olive ». Loc. cit P 09.

Pour que l'huile ne se détériore pas, il faudra prendre en compte :

- Emballer les récipients pour les protéger de la lumière et de la température extérieure (la chaleur) ;
- L'oxygène présent dans l'espace de tête du récipient et celui dissous dans l'huile ;
- Le temps entre le conditionnement et la consommation, qui doit être le plus court possible.

6 Le rendement et la qualité de l'huile d'olive³⁹

L'amélioration de la qualité et de la compétitivité de l'huile d'olive passent par une modernisation de l'activité. Elle concerne les méthodes d'amélioration de la qualité dans toutes les étapes de la chaîne de production, de transformation, de conditionnement et de commercialisation en commençant sur le terrain où les meilleures pratiques agronomiques doivent être appliquées, puis à l'huilerie ou doivent être adoptées des méthodes modernes d'extraction.

- **La notion de rendement :** L'olivier est un arbre résistant qui demande néanmoins beaucoup de soins et de patience pour donner des olives en quantité suffisante. Livré à lui-même, l'olivier ne donne des fruits qu'une année sur deux. A partir de 8 ans et jusqu'à sa centième année en moyenne, l'olivier produit en quantité. Dans l'hémisphère nord, les plantations comptent de 100 à 250 arbres par hectare. Un arbre produit de 15 à 50 kilos d'olives par an. C'est lorsqu'il est élevé dans des conditions extrêmes que l'olivier donne la meilleure huile. De la qualité, mais peu de quantité.

Ainsi, les oliviers plantés à l'intérieur des terres, sur des pentes arides comme celles que l'on trouve dans certaines régions d'Italie, donnent jusqu'à 20 fois moins d'olives que ceux qui poussent sur la côte. Le rendement définit la quantité d'huile produite à partir d'un poids donné d'olives. Pour obtenir 1 litre d'huile, il faut en moyenne 5 kilos d'olives (soit une rente de 20%). Si les olives sont cueillies à l'avance, ce qui se fait habituellement pour produire les huiles fruitées, des huiles aux fragrances plus nettes et avec plus de vitamines et d'antioxydants, alors la rente des olives est moindre (il faut plus de 5 kg d'olives pour 1 litre d'huile fruitée vert).

³⁹LAZZERI. Y, « *Les défis de la mondialisation pour l'oléiculture Méditerranéenne, l'olivier en Méditerranée* », conférence Centre Culturel Français de Tlemcen – Algérie .Nov. 2009 P. 12-13.

▪ **Les facteurs de rendement et de qualité** : Les rendements sont très variables d'une année à l'autre. Des soins assidus peuvent améliorer son rendement : labours d'automne, apports de fumures et d'engrais. La taille de formation donne à l'arbre une bonne ampleur. La taille de fructification élimine les branches inutiles. Vient s'ajouter à ces travaux une protection contre les parasites (fumafine, cycloconium) et certains insectes (cochenille noire, mouche, teigne ou scolyte de l'olivier).

Dans les différentes étapes de la production d'une huile d'olive vierge extra, les critères de qualité sont déterminés par la qualité des olives récoltées, la maturité des olives, la rapidité de pressage entre la récolte des olives et sa transformation en huile. Celle-ci est relativement simple mais nécessite aussi de respecter avec soin différentes étapes : lavage, broyage, pressurage, décantation, stockage. Il faut noter que les conditions climatiques (pluie, sécheresse, gel, grêle, soleil) entre deux cueillettes (11 mois) influencent aussi bien la quantité que la qualité des olives. Ainsi, d'année en année, à partir des mêmes oliviers, on peut obtenir des huiles de différentes qualités, rendant plus difficile la tâche d'offrir une huile extra vierge de qualité constante dans le temps.

Section 02 : L'économie mondiale de l'huile d'olive.

«C'est le produit méditerranéen par excellence», la culture de l'olivier se concentre principalement dans la région méditerranéenne, où les conditions naturelles favorisant le développement de l'olivier (sa production, sa consommation et son commerce sont strictement limitées à ce territoire).

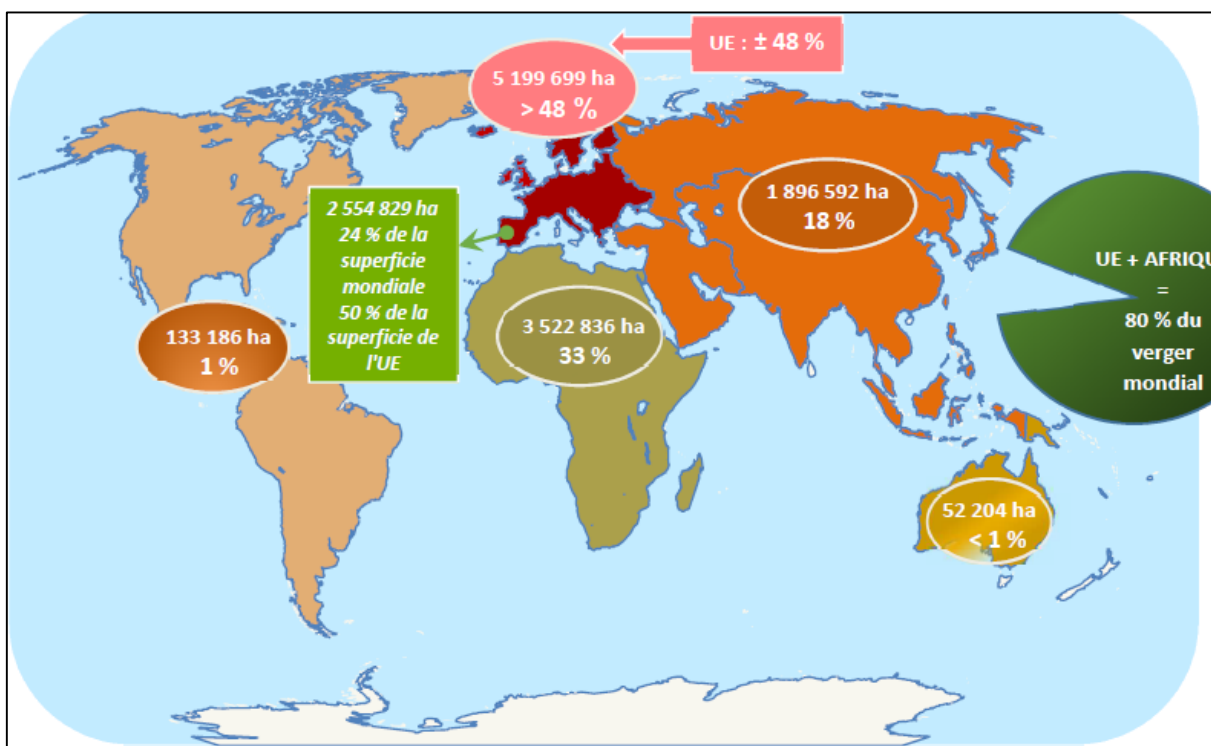
Nous allons présenter dans cette section la superficie oléicole mondiale, la production et la consommation mondiale de l'huile d'olive...etc.

1 Superficie Oléicole mondiale⁴⁰

L'olivier est actuellement cultivé dans cinquante-six (56) pays et le patrimoine oléicole mondial est constitué de près d'un milliard et demi d'arbres qui occupent une surface 10,8 millions. L'union européenne et l'Afrique réunies totalisent 80 % des surfaces. L'Espagne la Tunisie avec environ 1,7 million hectare (Espagne : 2 521 694 hectare, Tunisie : 1 646 060 hectare en 2016), l'Italie 1,35 million d'hectares en 2017/2018 (1 165 562 hectare en 2016), la Grèce 8.71 millions d'hectares en 2017/2018 et (965 000 hectare en 2016).

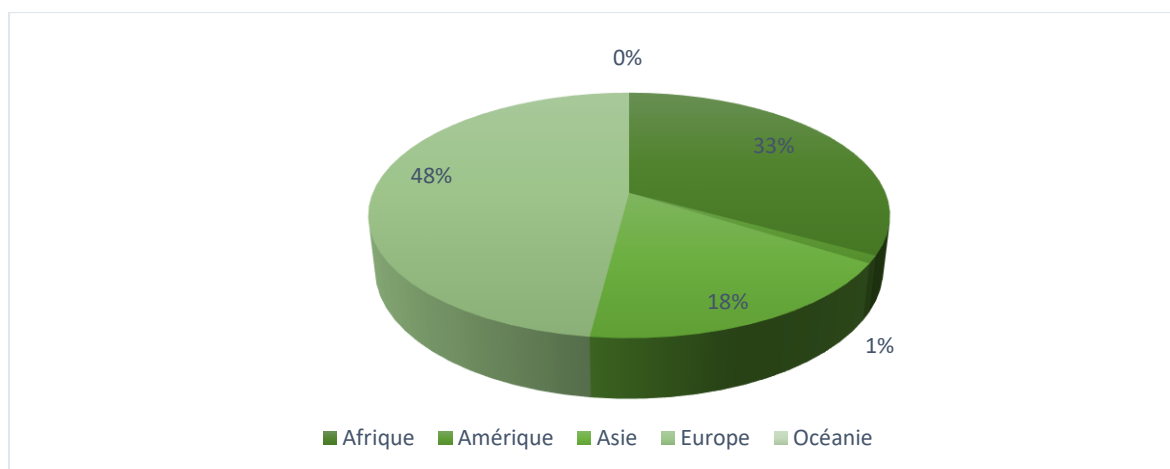
⁴⁰FranceAgriMer, « *Les données du Marché de l'huile d'olive Monde, Europe, France 20017- 2018* », 2017, P. 5-6, [<https://www.franceagri.fr/content/download/63313/document/Bilan%20olive%202018-2019.pdf>], (page consultée le 15/03/2020).

Figure 2-1 : Répartition du verger mondial en 2017.



Source : Faostat.

Figure 2-2: Répartition des surfaces en pourcentage par continent (2017).

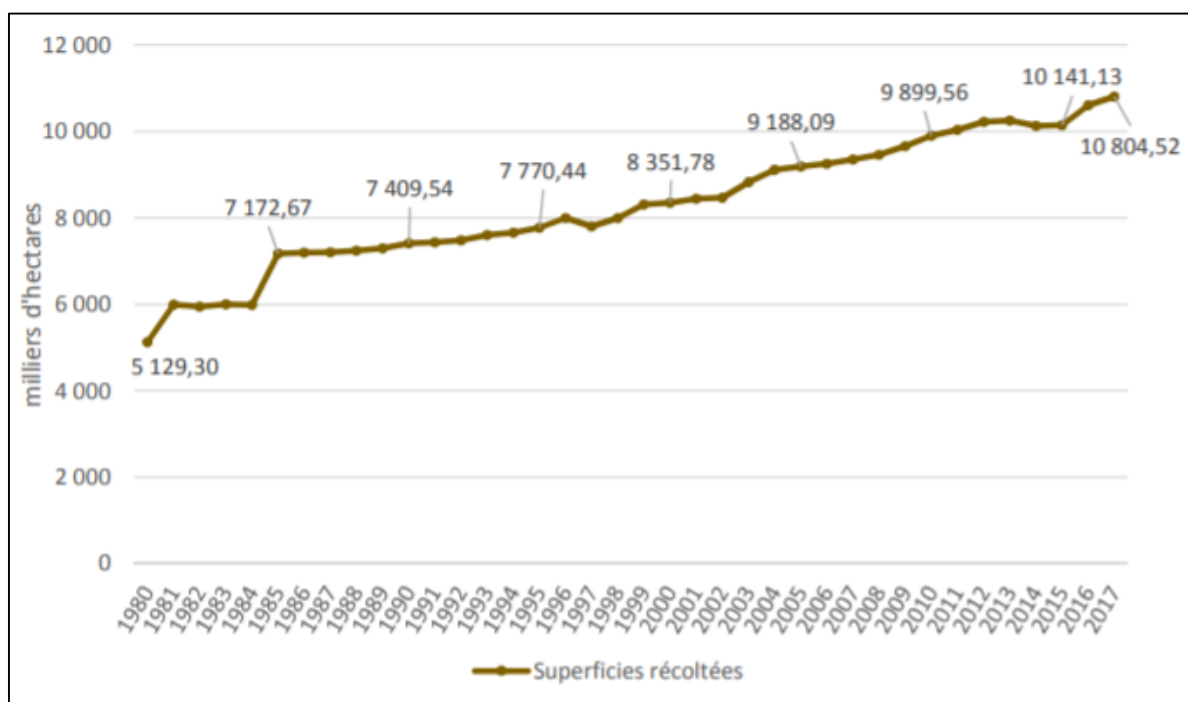


Source : Faostat.

La figure 2-1 représente répartition du verger mondial en 2017, la Figure 2-2 Répartition des surfaces en pourcentage par continent (2017).

À partir de ces deux figures, nous pouvons voir que l'Europe, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce et l'Afrique (comme la Tunisie) sont au sommet de la superficie oléicole mondiale (des oliveraies mondiale), et cela grâce aux conditions naturelles propices au développement des oliviers.

Figure 2-3 : Évolution du verger des superficies récoltées depuis 1980.



Source : Faostat.

La figure 2-3 représente l'évolution du verger des superficies récoltées depuis 1980, elle montre qu'au début des années 80, la progression des surfaces récoltées est constante. À partir de 1985, on peut observer une forte croissance durant deux décennies puis une augmentation régulière des surfaces oléicoles jusqu'en 2013 suivie d'un tassement en 2014.

Depuis 2015, les surfaces croissent de nouveau pour atteindre 10,805 millions ha en 2017. Toutefois, les superficies récoltées d'une certaine campagne est toujours supérieur au des superficies récoltées des années passées cette augmentation est due à l'augmentation des superficies irriguées.

2 La production mondiale de l'huile d'olive

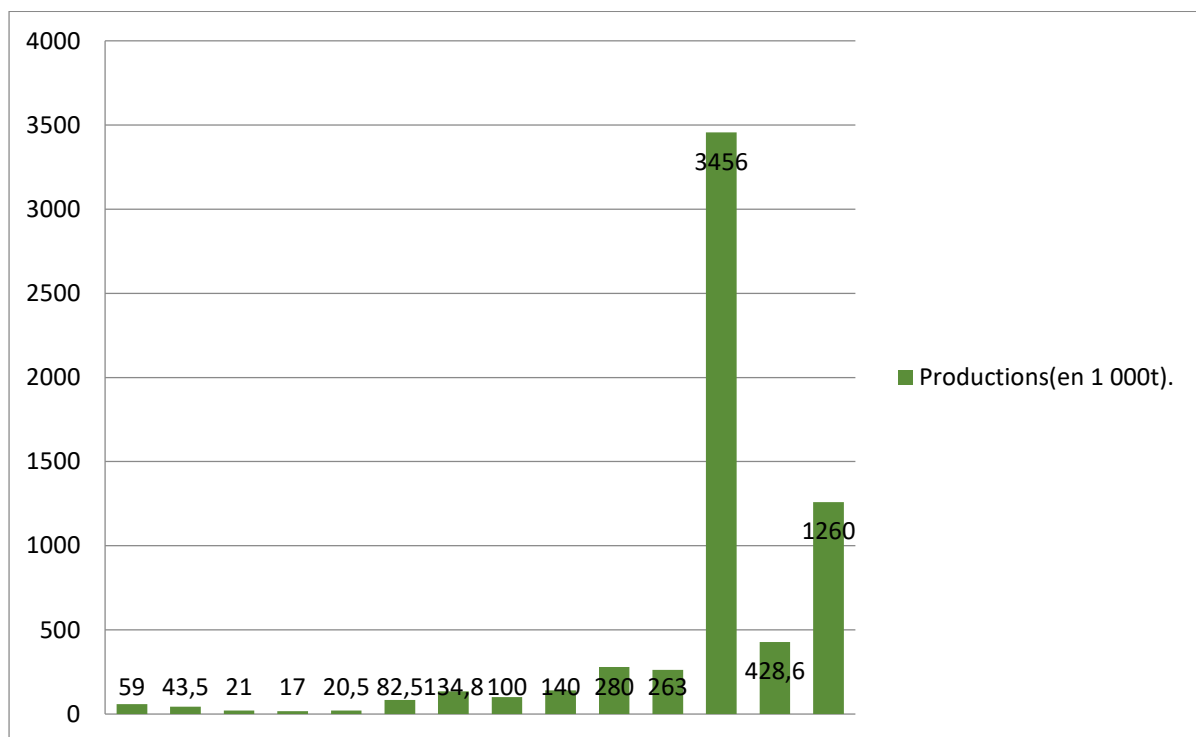
La production mondiale de l'huile d'olive est concentrée dans le bassin méditerranéen avec 90 % de la production mondiale. Selon les chiffres indiqués par COI, la production mondiale de l'huile d'olive pour la campagne 2017/2018 s'élève à 3,314 millions de tonnes elle est en nette progression par rapport à la campagne écoulée (2016/2017) de 29 %.

La part des pays membres du COI s'élève à 94 % soit 3,132 millions de tonnes avec des évolutions très significative variant de 2.5 à 180 % à l'exception de quelques pays qui ont enregistré respectivement une baisse de -2.5 à -32% en l'occurrence la Palestine, l'Albanie, l'Egypte et le Liban, l'évolution la plus significative se retrouve en Tunisie ou le niveau de production a enregistré une hausse de 180% (100 000 tonnes pour la campagne 2016/2017 à 280 000 tonnes pour la campagne 2017/2018).⁴¹

A noter aussi La Turquie qui a fait une très belle campagne (2017) avec 263 000 tonnes, l'Argentine 43 500 tonnes, l'Australie 21 000 tonne, du Chili 20 000 tonnes et des Etats-Unis 16 000 tonnes⁴².

En effet l'Espagne et l'Italie sont en tête de la production mondiale de l'huile d'olive avec 1.260.100 tonnes et 428.900 tonnes respectivement suivie par la Grèce avec 346.000 tonnes et la Turquie avec 263.000 tonnes⁴³.

Figure 2-4 : Productions mondiales d'huile d'olive - campagne 2017/2018 (en 1 000t).

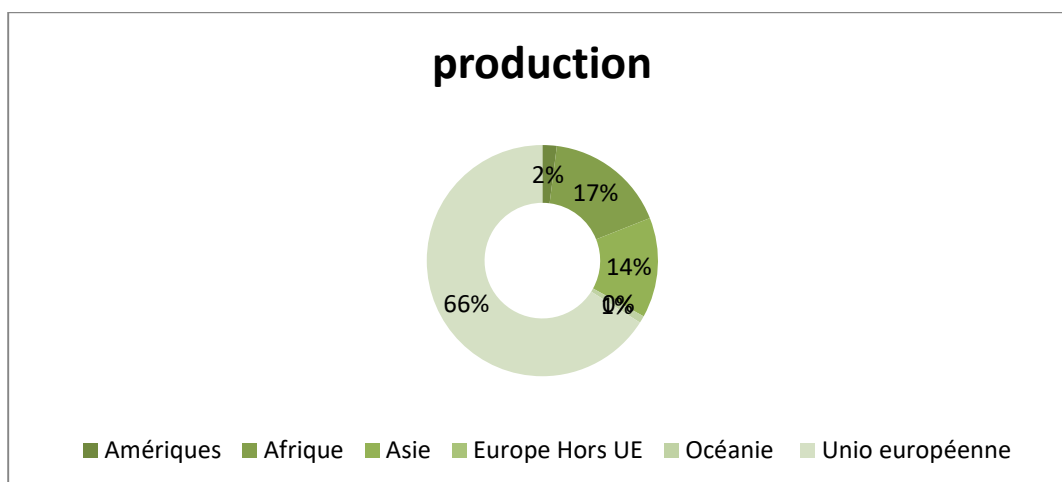


Source : Données COI.

⁴¹Observatoire Nationale des filières agricole et agroalimentaire, «Note de conjoncture: le commerce international de l'huile d'olive 2018 », P.02, [www.onfaa.inraa.dz],(page Consultée le 20/03/2020).

⁴²Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), « Rapport d'activité2018 », 2018, P.13, [<https://afidol.org/wp-content/uploads/2019/07/AFIDOL-Rapport-dactivite-2018.pdf>], (Page consultée le 24/03/2020).

⁴³ « Quel pays produit plus de l'huile d'olive ? »,Tramier , 25 mars. 2019, [<https://blog.tramier.fr/quel-pays-produit-le-plus-d-huile-d-olive-au-monde/>], (page consultée le 20/03/2019).

Figure 2-5: Répartition de la production mondiale en 2017 (volume en milliers de tonnes).

Source : CIO.

La **figure 2-4** et la **figure 2-5** indiquent la répartition de la production mondiale d'huile d'olive en chiffre (en 1 000t) et en pourcentage - campagne 2017/2018.

D'après ces deux figures on remarque que les pays de union européenne sont en tête de la production mondiale de l'huile doive avec 66% de la production mondiale, (l'Espagne et l'Italie et la Grèce) pour compagne 2017/2018, suivie par la Turquie et la Tunisie.

Cette différence est causée par une variété de facteurs, les pays de l'Union européenne sont des leaders des zones oléicoles mondiales, et ils maîtrisent la technologie de production comme la technique de récolte utilisée et la méthode d'extraction de l'huile d'olive.

3 La consommation mondiale de l'huile d'olive

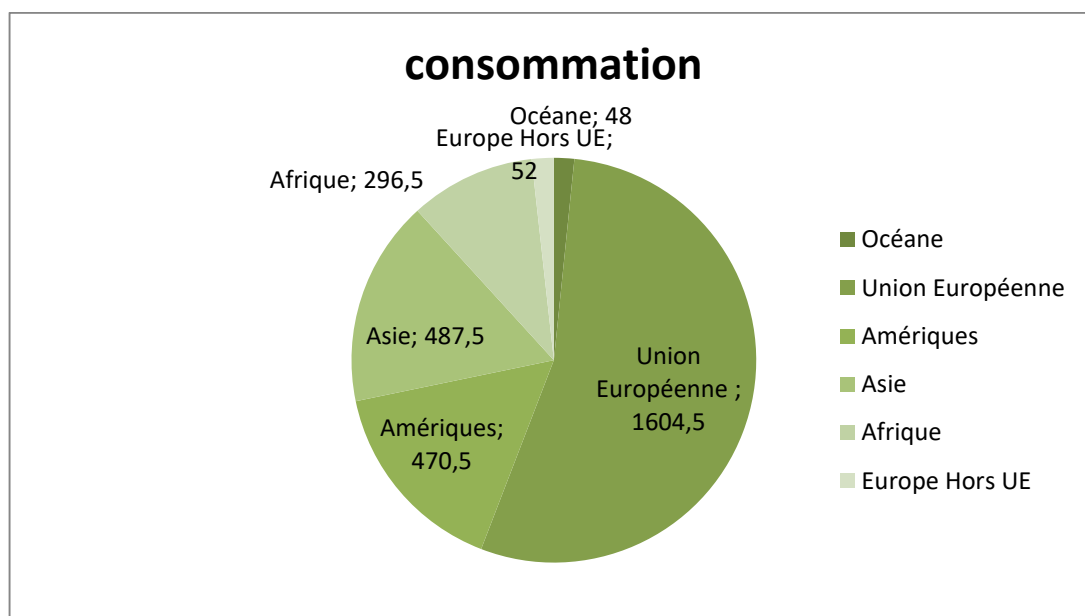
Au cours des 25 dernières années, la consommation d'huile d'olive en général a augmenté de plus d'un million de tonnes dans le monde entier, passant de 1 800 000 tonnes au début des années 90 à plus de 3 millions de tonnes durant la campagne 2016, selon les données présentées par l'observatoire du COI à l'occasion du salon SOL de Vérone.

En ce qui concerne la répartition de la consommation dans le monde, la première place revient aux pays membres du COI, en majorité les pays européens, alors que les pays qui ne font pas encore partie du COI consomment entre 800 et 900 000 tonnes d'huile d'olive par an.

Dans le classement des principaux consommateurs de la campagne 2017/2018 qui ne sont pas membres du COI, l'Amérique arrive en tête avec les États-Unis, avec plus de 300 000 tonnes par an, le Brésil (60 000 tonnes) et le Canada (39,5 tonnes). Suivent les pays membres du COI non européens, avec la Turquie qui consomme environ 160 000 tonnes et le Maroc plus de 120 000 tonnes ; puis l'Europe, avec d'abord l'Italie, avec plus de 557 000 tonnes d'huile consommée, suivie de l'Espagne avec 470 000 tonnes et la Grèce avec 130 000 tonnes.

En Asie, les plus grands consommateurs d'huile d'olive sont le Japon (55 000 tonnes) et la Chine (45 000 tonnes) alors qu'en Océanie on citera l'Australie (45 000 tonnes) et au Moyen-Orient, l'Arabie saoudite, qui consomme près de 20 000 tonnes⁴⁴.

Figure 2-6 : Répartition de la consommation mondiale (volume en milliers de tonnes) en 2017.



Source : COI.

La Figure 2-6 indique la répartition de la consommation mondiale (volume en milliers de tonnes) en 2017.

D'après cette figure on remarque les pays de l'union européenne sont les grands consommateurs de l'huile d'olive suivie par les pays d'Asie et d'Amérique.

⁴⁴Conseil oléicole international, « La consommation d'huile d'olive estimée à 3 millions de tonnes », 19 Avr. 2018, Madrid, [<https://www.internationaloliveoil.org/1073-la-consommation-d-rsquo-huile-d-rsquo-olive-estimee-a-3-millions-de-tonnes/?lang=fr>], (page consultée le 25/03/2020).

4 La part de l'huile d'olive dans la production et consommation mondiale des huiles végétales

La production d'huile d'olive représente seulement 3 % des huiles végétales produites dans le monde, loin derrière l'huile de soja, l'huile de palme, l'huile de colza et l'huile de tournesol.⁴⁵

La consommation mondiale des principales huiles végétales s'établit en 2017 à 192,24 millions de tonnes. La part de l'huile d'olive dans la consommation d'huiles végétales est très limitée puisqu'elle ne représente que 1,50 % en 2017⁴⁶ (Figure 2-6).

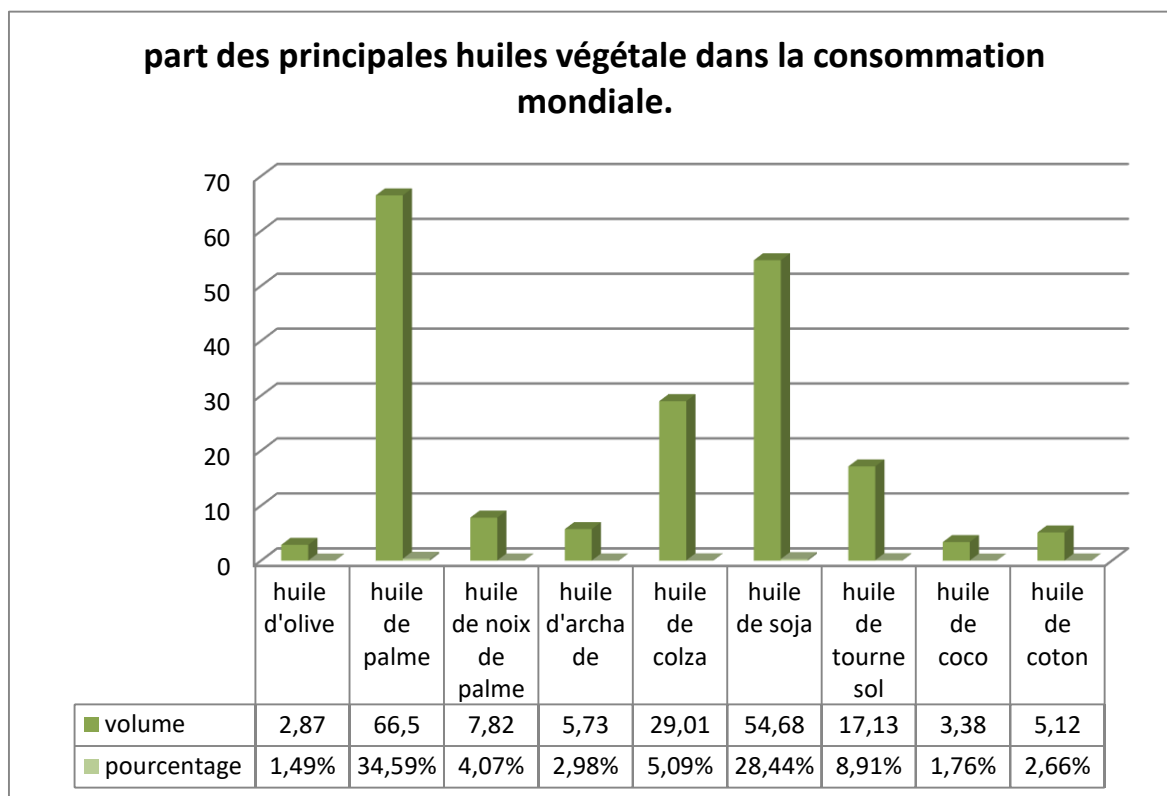
En plus du taux faible de production mondiale, le prix de l'huile d'olive est un autre facteur limitant sa consommation, sachant que cette dernière est proposée à des prix nettement supérieurs aux prix pratiqués pour le reste des huiles.

C'est justement le défi que tente de relever les pays producteurs en investissant dans l'industrialisation en amont et en aval de la filière, afin d'améliorer les productions en réduisant les coûts de production et par conséquent arriver à proposer une huile selon les normes à des prix bas.

⁴⁵ LAZZERI. Y, « Les défis de la mondialisation pour l'oléiculture Méditerranéenne », Loc. cit. P.20.

⁴⁶FranceAgriMer, « *Les données du Marché de l'huile d'olive Monde, Europe, France* », 2017-2018 .loc. Cit. P.10.

Figure 2-7 : Part des principales huiles végétales dans la consommation mondiale (volume en millions de tonnes) en 2017.



Source : USDA.

La **Figure 2-7** présente les Part des principales huiles végétales dans la consommation mondiale (volume en millions de tonnes) en 2017

D'après les statistiques présentées dans cette figure on constate que la part de l'huile d'olive est très minime (l'huile d'olive est moins consommé) par rapport aux autres huiles végétales.

5 Le commerce international de l'huile d'olive⁴⁷

Les stocks en fin de campagne 2017/2018 s'établissent à 706 000 t. Ils ont doublé par rapport à ceux enregistrés en début de campagne (376 000 t). Ces stocks sont détenus pour près de 70% par L'UE. La Tunisie détient près de 30 % de sa production en stock en fin de campagne alors que son report de stock en début de campagne était quasiment nul tandis que le Maroc termine la campagne avec près de 50 % de sa production en stock.

⁴⁷France AgriMer, « Les donnes du Marché de l'huile d'olive Monde, Europe, France », 2017-2018 .loc. Cit P.12.

5.1 Les Exportations

Le volume mondial des exportations, selon la base de données UN Comtrade s'élèverait à 1,390 million de tonnes pour une valeur de 6 496,494 millions de dollars en 2017 soit un prix moyen de 4,67 \$/kg. Les exportations ont progressé de 300 000 tonnes entre 2008 et 2017 elles sont stables.

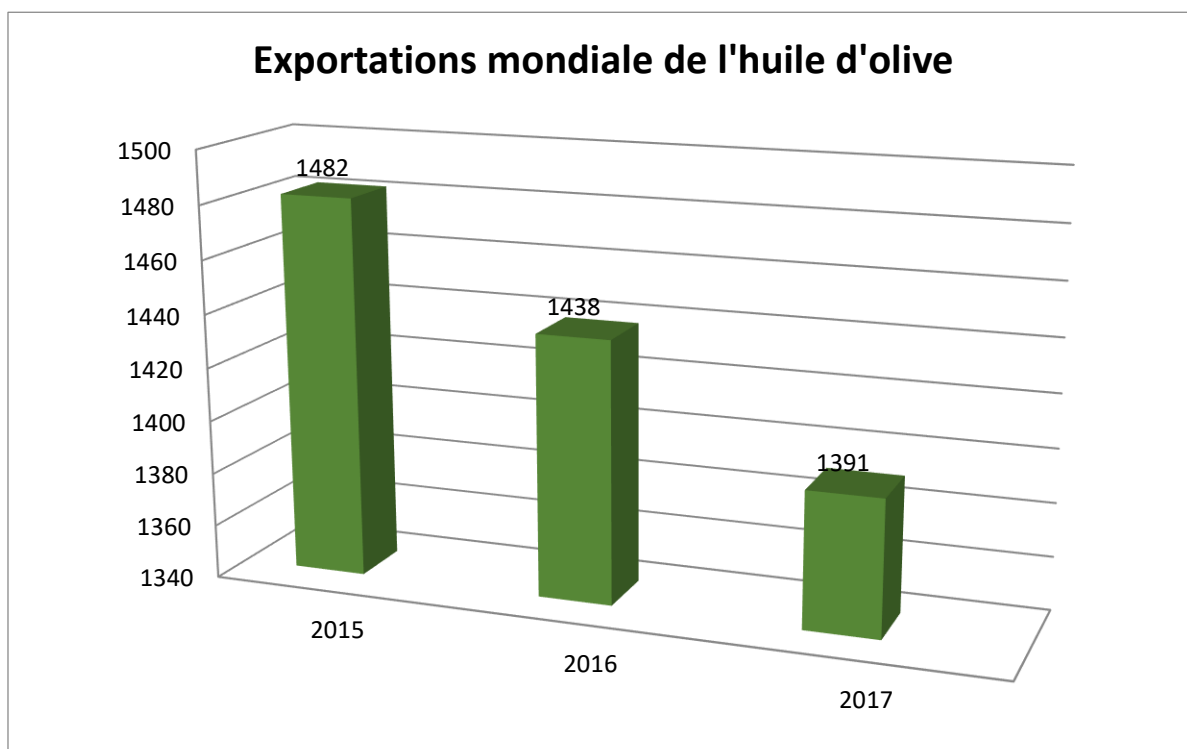
Les principaux producteurs de l'huile d'olive sont aussi les principaux exportateurs mondiaux et toujours l'Espagne et l'Italie sont en tête des exportations mondiale de l'huile d'olive avec un volume de 723.363 tonnes et 240.122 tonnes respectivement en 2017 .Les principaux exportateurs mondiaux sont présentés dans le tableau 2-1.

Tableau 2-1 : Les principaux exportateurs mondiaux en 2017.

Pays exportateurs	Espagne	Italie	Portugal	Grèce	Tunisie	Turquie	Chili	Maroc
Valeur en milliers de \$	3.182.783	1.387.998	495.162	465.922	371.131	111.118	59.542	30.089
Volume en tonne	723.363	240.122	109.716	96.463	85.852	27.365	59.542	7.642
Prix moyen en \$/kg	4,40	5,78	4,51	4,83	4,32	4,06	4,79	3,94

Source : UN Comtrade.

On constate d'après les données du **Tableau 2-1** que les principaux exportateurs mondiaux de l'huile d'olive sont les grands producteurs au niveau mondial.

Figure 2-8 : Évolution des exportations mondiales 2015-2017 (milliers de tonnes).

Source : UN Comtrade.

Selon les statistiques de l'évolution des exportations mondiales 2015-2017 (milliers de tonnes) présentées dans **la figure 2-8** ; on remarque que les exportations de l'huile d'olive mondiale ont connu une baisse importante, cette baisse est due aux évolutions de la production et du rendement oléicole.

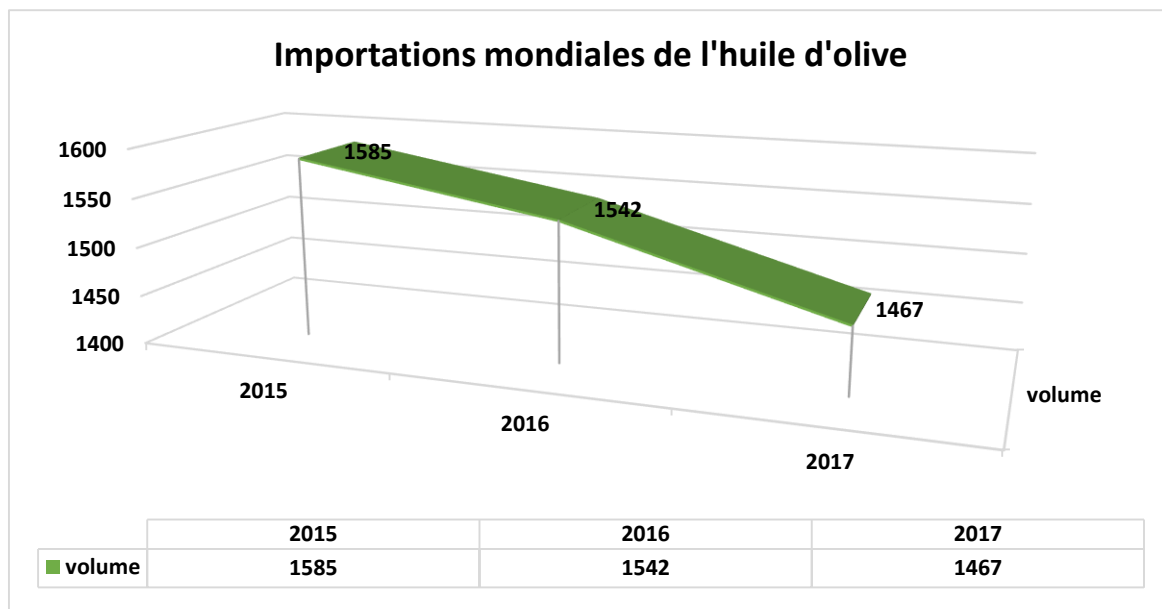
5.2 Les Importations

En 2017, le volume mondial des importations, selon la base de données UN Comtrade s'élèverait à 1,467 million de tonnes pour une valeur de 6 769, 836 millions de dollars soit un prix moyen pondéré de 4,61 \$/kg. Italie et les Etats-Unis sont en tête des principaux importateurs de l'huile d'olive avec un volume de 455.604 tonnes et 228.961 tonnes respectivement en 2017, suivi par la France avec 112.035 tonnes et l'Espagne avec un volume de 94.067 tonnes. La Chine enregistre un volume de 32.606 tonnes.

Selon le bulletin d'information du Conseil oléicole International (COI), la Chine est le seul pays qui voit ses importations diminuer, avec une baisse de 8 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

Au sein de l'Union Européenne, au cours des trois premiers mois de la campagne 2018-2019, les importations extra-UE ont diminué de 3 % alors que les acquisitions intra-UE ont augmenté de 7 % par rapport à la même période de la campagne précédente⁴⁸.

Figure 2-9 : Évolution des importations mondiales en volume (milliers de tonnes).



Source : UN Comtrade.

La **Figure 2-10** représente évolution des importations mondiales en volume (milliers de tonnes) indique une diminution des importations mondiales de l'huile d'olive cela est suite à la diminution des exportations de l'huile d'olive au cours des mêmes années présentées dans la figure précédente (la figure2-9).

Conclusion du chapitre

Compte tenu de la qualité de l'huile d'olive, nous constatons que de plus en plus cette culture s'est implantée dans des nouvelles zones géographiques, et des nouveaux groupes de consommateurs et de production ont émergé (même des pays non producteurs ont introduit ce produit dans leur consommation. c'est le cas des Etats-Unis d'Amérique qui sont les plus grand importateurs).

⁴⁸ «COI : Les importations mondiales d'huile d'olive augmentent », FLEHETNA ,05 Mai. 2019, [<https://www.flehetna.com/fr/coi-les-importations-mondiales-dhuile-dolive-augmentent>], (page consultée le 23/03/2020).

Chapitre 02 La filière huile d'olive au niveau international

La production mondiale de l'huile d'olive s'élève à 3,314 millions de tonnes, les Pays de l'Union Européenne (Espagne, Grèce, Italie) occupent la première place dans la production mondiale avec 66%, quant à la consommation nous trouvons en première position les pays producteurs, cependant les pays de l'Union Européenne représentent 54% de la consommation mondiale de l'huile d'olive.

Nous avons également remarqué que les pays du bassin méditerranéen ont monopolisé les échanges (importation et exportation) en influençant les prix internationaux et en imposant des normes strictes sur la qualité de l'huile d'olive.

L'Algérie est l'un des pays du bassin méditerranéen, derrière le plus grand producteur mondial d'huile d'olive, elle se positionne après les plus gros producteurs au monde d'huile d'olive.

Dans le chapitre suivant, nous allons présenter le secteur oléicole « l'huile d'olive » en Algérie.

**Chapitre 03 : La Filière d'huile
d'olive en Algérie – Béjaia**

Introduction du chapitre

L'Algérie est l'un des pays du bassin méditerranéen qui dispose d'une richesse oléicole énorme dont les conditions climatiques favorisent la culture d'olivier. La culture oléicole est enracinée dans la tradition alimentaire algérienne.

Dans le but d'élargissement des exportations hors hydrocarbures ; le secteur oléicole se considère actuellement comme investissement très rentable et un des segments important pour le développement de l'économie algérienne. Dans le sens de promouvoir cette filière, les autorités algériennes ont fournis des soutiens publics à cette dernière ainsi qu'elle a bénéficié des initiatives de modernisation

Dans ce chapitre on va examiner dans la première section l'oléiculture en Algérie globalement et dans la deuxième section on va aborder une 'étude de la filière oléicole dans la wilaya de Bejaia.

Section 01 : l'oléiculture en Algérie

Dans cette section on va étudier la filière oléicole en Algérie, on va présenter le verger oléicole nationale ainsi que la consommation et la production de l'huile d'olive ; l'évolution des échanges commerciaux de cette filière et celle des soutiens publics octroyés à cette dernière, finalement on identifie les contraintes et les facteurs de freins dont elle subit.

1 L'origine de la culture oléicole en Algérie⁴⁹

L'origine de l'olivier se perd dans la nuit des temps, son histoire se confond avec des civilisations qui ont vu le jour autour de bassin méditerranéen.

A partir de la période phénicienne, le commerce de l'huile d'olive a permis le développement de l'oléiculture au niveau de tout le bassin méditerranéen ; Depuis cette époque, l'histoire de l'olivier se confond avec l'histoire de l'Algérie et les différentes invasions ont eu un impact certain sur la répartition géographique de l'olivier dont nous avons hérité à l'indépendance du pays.

A l'époque romaine, l'oléiculture marchande s'est développée dans les régions sous occupation pour permettre l'approvisionnement de Rome en huile d'olive.

⁴⁹ITAF rapport, « LA culture de l'olivier », 02 déc. 2017, P.03, [<http://issuu.com./agrihorti/docs/la-culture-de-l-olivier—itaf-3&ved=2ahUKEwjo-M31yNDsAhXvRRUIHRijD-OqfadEqicbab&usg=AOvVaw2XXdxSdRtLxGiJHM99swFB>], (page consultée le 13/03/2020).

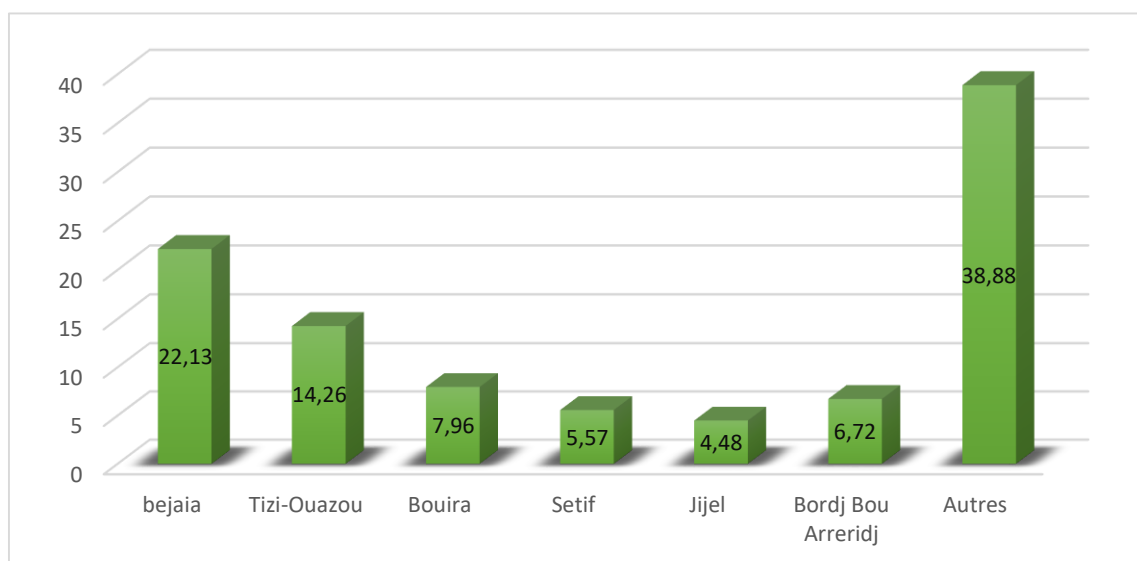
Il ne faut pas oublier que même pendant la période coloniale l'oléiculture était une filière totalement algérienne, abandonnée de longues décennies durant, l'olivier a subi les affaires de terrorisme et le ravage de la négligence des pouvoirs publics. Cependant la filière oléicole a pu redémarrer à la fin des années 90.

2 La superficie et la répartition géographique oléicole en Algérie

La superficie consacrée à la filière oléicole en Algérie est de 500000 hectares dont 150000 sont cultivés en régime irrigué. La majorité des surfaces oléicoles se localisent dans le nord du pays, l'oléiculture est concentrée au niveau de sept principales wilayas (Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Sétif et Mascara) dont la région centre représente un taux de plus de 75% de la superficie oléicole globale⁵⁰.

Concernant la superficie oléicole des zones steppiques du sud s'étend près de 12973 hectares, la production oléicole en zones sahariennes, totalisent un effectif de 3.409.308 oliviers dont 1673619 sont productifs (2015/ 2016)⁵¹.

Figure 3-1: Répartition de la zone oléicole en Algérie 2017 (en pourcentage).



Source : Aoukli M. Chettouhe S⁵².

⁵⁰ COI, « L'Algérie ratifie l'Accord du COI », 23 Mars 2018, [<https://www.internationaloliveoil.org/1047-l-rsquo-algerie-ratifie-l-rsquo-accord-du-coi/?lang=fr>], (page consultée le 12/03/2020).

⁵¹ « L'oléiculture en zones arides, une filière stratégique en développement dans le sud du pays », Algérie presse service, 10 Mai 2017, [<http://www.aps.dz/regions/57332-l-oleiculture-en-zones-arides-une-filiere-strategique-en-developpement-dans-le-sud-du-paysz>], (page consultée le 12/03/2020).

⁵² AOUKLI. M et CHETTOUHE. S., « Etude et qualitative des huiles d'olive de la région de DJAAFRA », Mémoire En vue de l'obtention du Diplôme de Master 2. Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie, Bordj Bou Arreridj : Université Mohamed El Bachir El Ibrahim B.B.A, 2018/2019. P.04.

La **Figure 3-1** indique la Répartition de la zone oléicole en Algérie 2017 (en pourcentage).

A partir de cette figure on remarque que les superficies oléicoles se localisent dans les wilayas suivantes (Bejaia, Tizi Ouazou, Bouira, Sétif, Jijel, Bordj Bou Arreridj) grâce à leur nature montagneuses ainsi qu'aux conditions climatiques favorables dont elles disposent.

3 Les variétés d'olive les plus cultivés en Algérie⁵³

Parmi les variétés locales, donc rustiques c'est à dire qui nécessitent pas de gros moyens pour leur maintien nous avons :

- La variété **chemllal** qui se rencontre dans toute la Kabylie du littoral au sud de mchedallah, et la vallée de la Soummam, elle considérée comme étant bonne productrice de l'huile de bonne qualité.
- Les variétés **limli**, **azeradj** et **bouchok**, se rencontrent surtout dans la vallée de la Soummam, ces quatre variétés à elles seules représentent les trois quart de la production oléicole nationale.
- La variété de la **sigoise** qui est une variété de consommation plus que productrice de l'huile de la région de sig, donc de l'ouest du pays, elle produit d'excellence olive de table.

Les variétés introduites, pour la majorité durant l'époque coloniale sont :

- La **cornicabra**, la **sevillane**, la **lucque**, **leccino** sont pour la majorité d'origine italienne ou française et se sont bien adaptées aux conditions climatiques de notre pays.

4 Les huileries au niveau national⁵⁴

La transformation s'effectue selon des procédés techniques traditionnels, semi modernes ou modernes. Il existe à l'échelle nationale 1705 huileries, dont 85% sont des

⁵³« Les variétés d'olives dominantes à l'Algérie », Procesliva , 22 Mars 2011, [https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://procesoliva.wordpress.com/2011/03/22/les-varietes-dolives-dominantes-a-lalgerie/amp/&ved=2ahUKewjtpeXi_c3sAhWDz4UKHaFRBRYQFjAAegQIARAB&usg=AOvVaw36Bm7sAxEy0RT3nqbw3yfY&pcf=1], (Page consultée le 13/03/2020).

⁵⁴LAMRANI. O, ILBERT.H, « La segmentation du marché oléicole. Quelles politiques de régulation du marché d'huile d'olive en Algérie ? », New Médit, CIHEAM-IAMB, Vol 15, N° 03, 2016, P.19-28.

huileries traditionnelles et 10% des huileries modernes, et 45 unités de conditionnement en ce qui concerne l'olive de table selon les données du MADRP(2016).

La plupart de ces huileries font de la prestation de service aux oléiculteurs qui les paient soit en espèce, soit en nature.

5 Fonctionnement de la filière oléicole en Algérie⁵⁵

En Algérie, on identifie deux types de système de production: moderne et traditionnel, avec une forte prédominance de ce dernier.

5.1 L'oléiculture traditionnelle

Qui constitue près de 90% du verger national s'étend principalement sur les régions montagneuses défavorisées: la Kabylie, Sétif, Constantine, Guelma et Tlemcen.

Les conditions de production assez rudes, en raison de la géomorphologie de ces territoires au relief montagnard. Cette dernière fournit un complément de revenu aux familles rurales.

Une large partie de la production est destinée à l'autoconsommation le fonctionnement de la filière traditionnelle est relativement simple.

A l'amont de la filière, la cueillette des olives se fait encore à la main par les paysans, le transport des olives récoltées se fait dans des conditions difficiles (dos de mules), à cause de la faible accessibilité des champs (relief montagneux, éloignement et émiettement des exploitations, chemins escarpés, absence de routes modernes, etc.).

La production est stockée dans un premier temps dans de gros sacs en plastique au domicile des producteurs. Elle est ensuite transportée et remise aux transformateurs qui utilisent en majorité les huileries traditionnelles.

5.2 L'oléiculture moderne

Qui s'étend principalement le long des anciens domaines coloniaux (38% des olivettes de Maillot, Mitidja et Chéelif, 60 à 70% des olivettes du Constantinois, Guelma et Annaba, 90% à Mostaganem, 80% à Mascara et 98% à Sidi Bel-Abbès), représente une minorité (10%) du verger algérien.

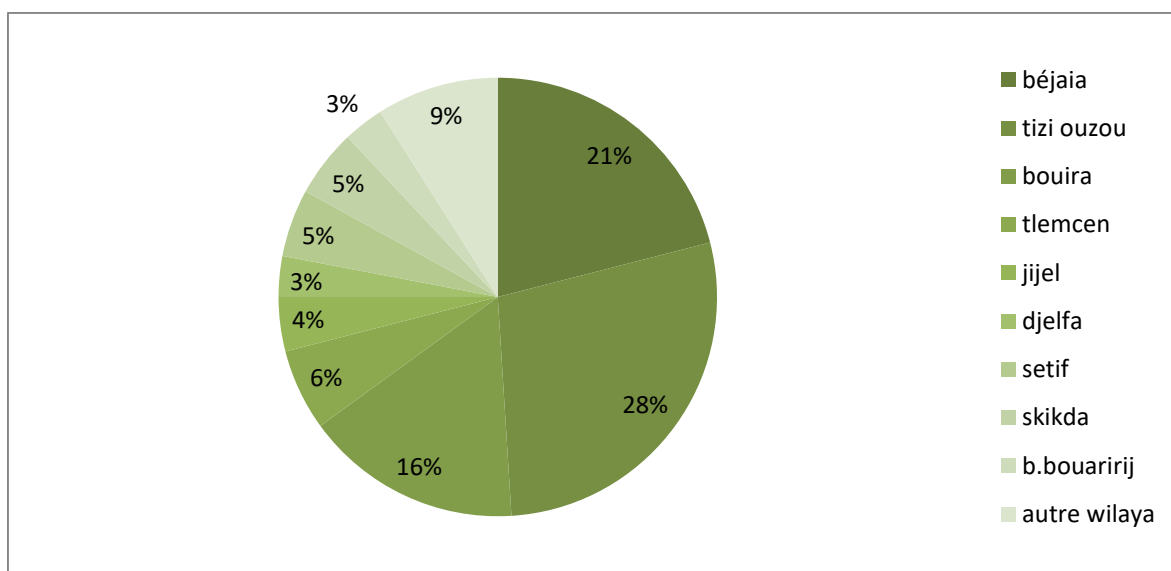
⁵⁵HADJOU. L, LAMANI. O et CHERIET. F, « Labellisation des huiles d'olive algériennes: contraintes et opportunités du processus », revue méditerranéenne d'économie (New Medit), d'agriculture et d'environnement, Vol 12, N°0 2,2013, pp. 35-4609, P.36-37.

Cette oléiculture s'est spécialisée dans la production et le conditionnement de l'olive de table. Elle est implantée essentiellement à l'Ouest du pays, et notamment à SIG. Deux types de variétés dominent cette filière: La SIGOISE, La SEVILLANCE ou GORDAL.

6 La production de l'huile d'olive en Algérie⁵⁶

Selon les chiffres déclarés par l'instance internationale de contrôle de la production d'huile la production d'huile d'olive, l'Algérie a produit lors de la saison 2016/2017, 66.700 tonnes d'huile d'olive contre 80.000 tonnes en 2017/2018, soit une augmentation de 27 %; occupant la 9e place au niveau mondial et le troisième pays producteurs d'huile d'olive d'Afrique du nord cette production est réparties en zones géographiques comme sont expliquer dans la figure suivante :

Figure 3-2: la répartition de la production de l'huile d'olive par zones géographiques.

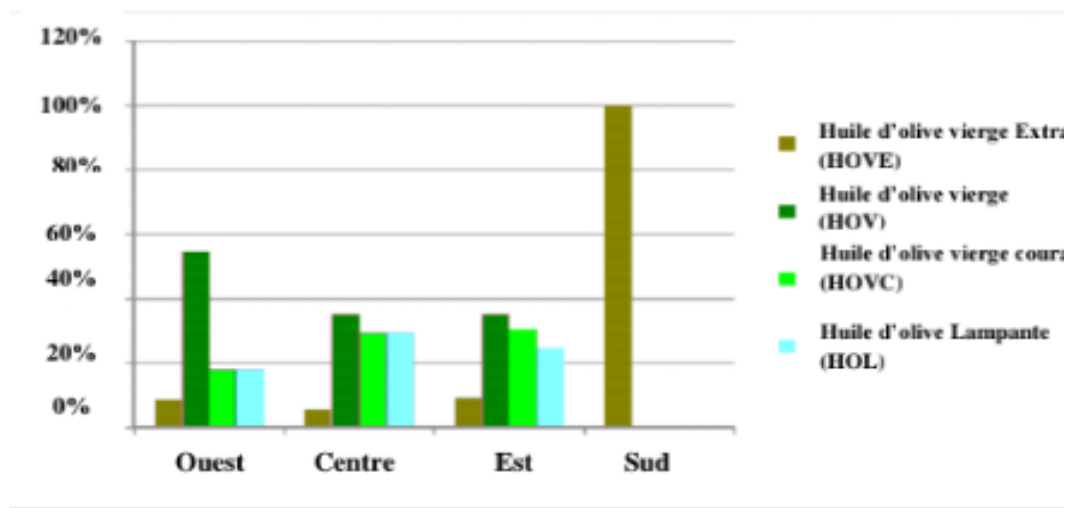


Source : DSASI.

La **Figure 3-2** présente la répartition de la production de l'huile d'olive par zones géographiques.

A partir des données présentés dans cette figure on constate que les wilayas de Béjaia, Tizi Ouzou et Bouira sont en tête de la production nationale et sont les wilayas les plus productives parce qu'elles disposent de grandes superficies oléicoles.

⁵⁶ « L'huile d'olive : l'Algérie au 9ème rang mondiale », E-Bourse DZ, 01 Mai 2018, [<http://bourse-dz.com/huile-dolive-lalgerie-au-9eme-rang-mondial/#:~:text=Selon%20les%20chiffres%20avanc%C3%A9s%20par,9e%20place%20au%20niveau%20mondial.>], (Page consultée le 14/03/2020).

Figure 3-3 : La quantité de l'huile d'olive à l'échelle des régions

Source : ITAFV.

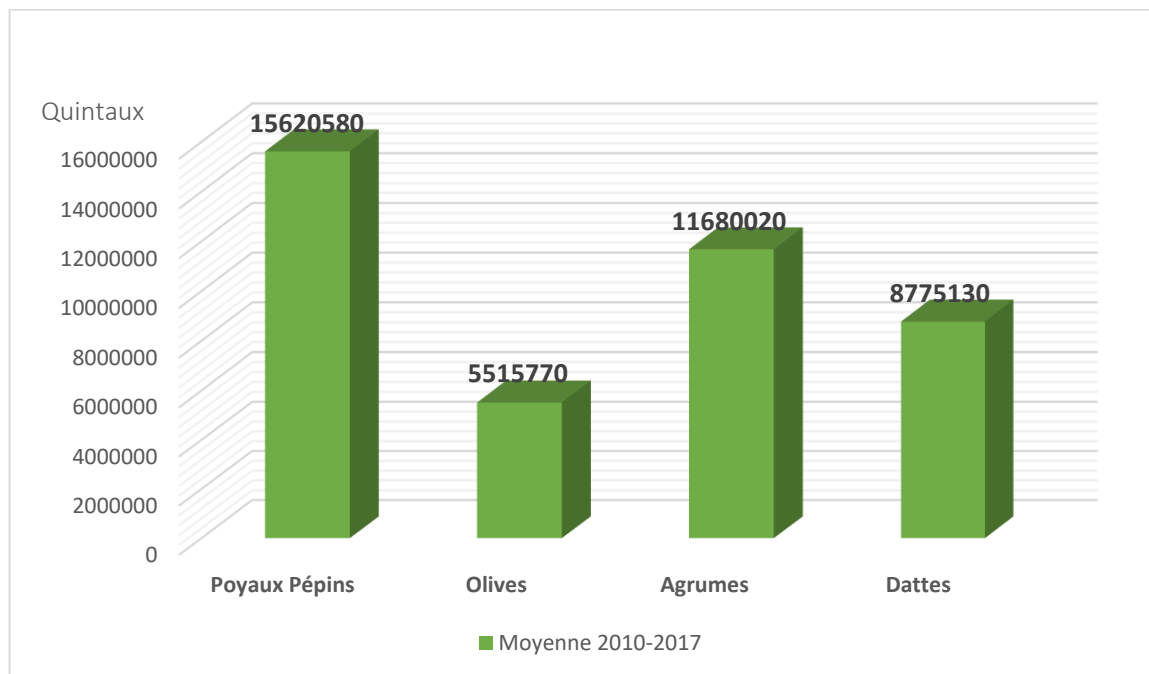
La **Figure 3-3** représente la quantité de l'huile d'olive à l'échelle des régions. D'après les données de cette figure on remarque que la quantité de l'huile d'olive vierge (HOV) est la plus produite à l'Ouest, les régions du centre et l'est sont l'huile d'olive vierge (HOV) et vierge courante (HOVC) et la lampante (HOL), et dans le sud, l'huile d'olive produite est extra vierge (HOVE).

Cette variation des quantités et des qualités de l'huile d'olive produite par régions est un résultat des facteurs climatiques, du sol, des variétés d'olives ainsi que le type de transformation.

5.1 La part des olives dans la production des filières arboricoles

La production d'olive et de 5.515.770qt durent la période 2010-2017, quand a la production des fruits à noyaux et à pépins représente 15.620.580qt durent la même période, les agrumes 11.680.020qt et les dattes 8.775.130qt durent 2010-2017⁵⁷.

⁵⁷Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Statistiques Agricoles, [<http://madrp.gov.dz/agriculture/statistiques-agricoles/>], (page consultée le 09/10/2020).

Figure 3-4 : la production des filières arboricoles durant la période 2010-2017.

Source : MADRP.

D'après la **figure 3-4** on remarque que malgré la production des olives ont augmenté mais elle reste minime part apport aux autres filières arboricoles.

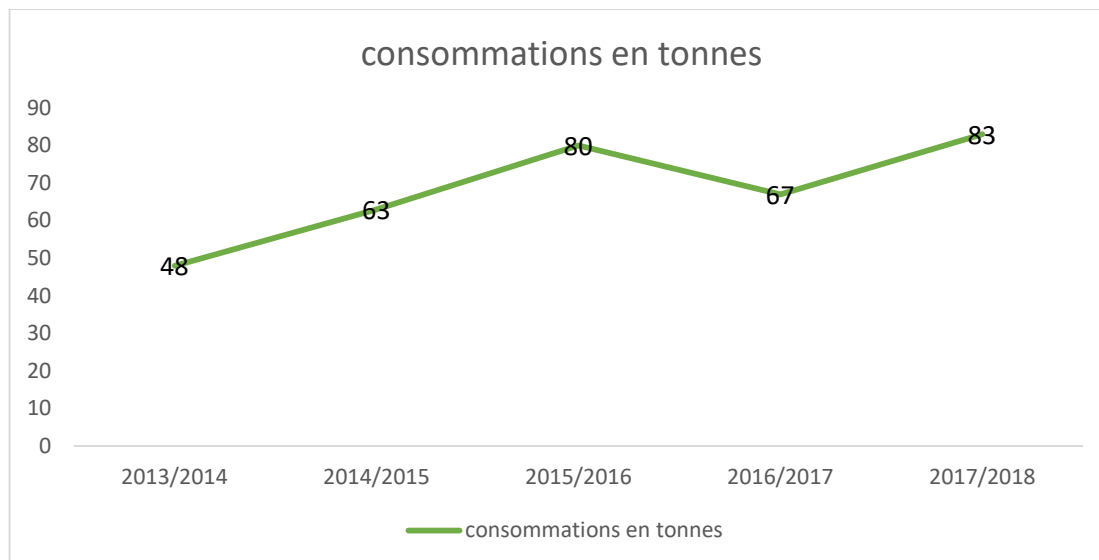
7 La consommation de l'huile d'olive en Algérie⁵⁸

La consommation de l'huile d'olive pour chaque algérien ne dépasse pas le 1.5kg par an. La quantité d'huile d'olive consommée par individu algérien demeure faible par rapport à la quantité produite localement, estimant que le prix élevé de l'huile d'olive était derrière le faible taux de consommation de cet aliment.

A cela, il faut associer la faiblesse de la production locale à cause des pratiques culturelles enracinées dans des habitudes sociales ancestrales peu ouvertes à l'innovation.

Malgré cela, les statistiques montrent cependant une augmentation sensible de la consommation de l'huile d'olive ces dernières années grâce à l'évolution de la production, de la qualité et la prise de conscience de la population algérienne quant à ses bienfaits.

⁵⁸Belassla. M, « la consommation de l'huile d'olive ne dépasse pas le1.5kg /an par personne en Algérie», Algérie presse service (APS), 14 nov. 2019, [<http://www.aps.dz/regions/97465-la-consommation-de-l-huile-d-olive-ne-depasse-pas-le-1-5-kg-an-par-personne-en-algerie>], (page consultée le 15/03/2020).

Figure 3-5: l'évolution de la consommation de l'huile d'olive en Algérie.

Source : (COI 2018).

La **Figure 3-5** présente l'évolution de la consommation de l'huile d'olive en Algérie (en tonnes).

On conclut que la consommation de l'huile d'olive est instable et faible, cette dernière est influencée par le prix de l'huile d'olive et le rendement oléicole national.

8 La commercialisation de l'huile d'olive⁵⁹

En comparaison avec les autres produits agricoles on constate qu'il n'existe pas de structure de commercialisation de l'huile d'olive, ce produit n'a pas bénéficié de centres de commercialisation affirmant les coopératives régionales.

Le marché national reste toujours de type traditionnel, la commercialisation emprunte à 90% le circuit informel. Il n'existe que peu de circuits de distribution structurés. La vente en gros se fait en vrac au niveau des huileries. La vente en détail se réalise dans les marchés locaux et dans les huileries.

⁵⁹ HADJOU. L, LAMANI, O et CHERIET .F, « Labellisation des huiles d'olive algériennes: contraintes et opportunités du processus ». loc. cit. P. 37.

9 L'évolution des exportations / importations d'Algérie en l'huile d'olive⁶⁰

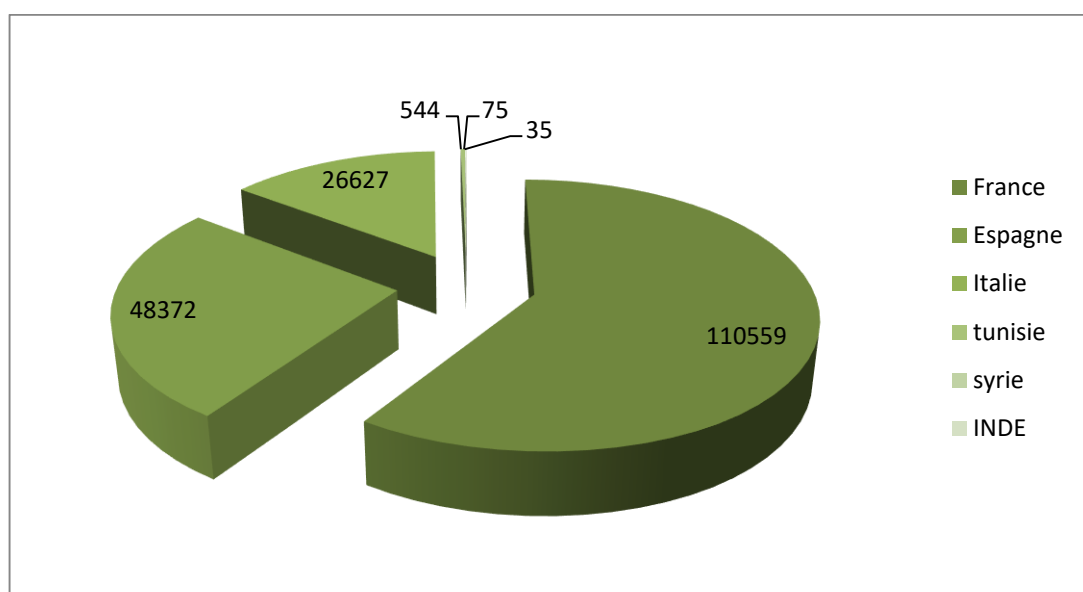
9.1 Les importations

Selon les données du Centre National de l'Information et des Statistiques des Douanes Algériennes les importations de l'huile d'olive (position tarifaire 15.09 et 15.10) au cours des 11 premiers mois de l'année 2018 ont enregistré une baisse de-22.6 % (186 212 kg) par rapport à l'année 2017 (240 698 kg) avec un volume de plus de 180 tonnes, de même pour ce qui est des valeurs des importations qui ont régressée de -13 % (1 215 908 USD en 2017 par rapport à 1052 536 USD en 2018).

9.1.1 Les importations par pays

La part des pays fournisseurs de l'Algérie en huile d'olive pour les 11 premiers mois de l'année 2018 reste incontestablement ces fournisseurs traditionnels de l'UE (la France avec un volume de plus de 110 tonnes et de l'Italie avec un volume de 26 tonnes), hors UE on retrouve toujours la Syrie qui malgré une baisse de -33% par rapport à l'année écoulée reste un des fournisseurs de l'Algérie avec un volume de plus de 48 tonnes.

Figure 3-6 : les principaux pays fournisseurs d'Algérie(2018).



Source : ONFAA à partir des données CNIS.

La **Figure 3-6** a indiqué les principaux pays fournisseurs d'Algérie en 2018.

On remarque que les principaux fournisseurs d'Algérie sont : La France est en tête des fournisseurs de l'Algérie avec plus de 50%, suivi par l'Espagne, l'Italie.

⁶⁰Observatoire Nationale des filières agricole et agroalimentaire, « Note de conjoncture: le commerce international de l'huile d'olive. », Loc. cit. P. 03-04.

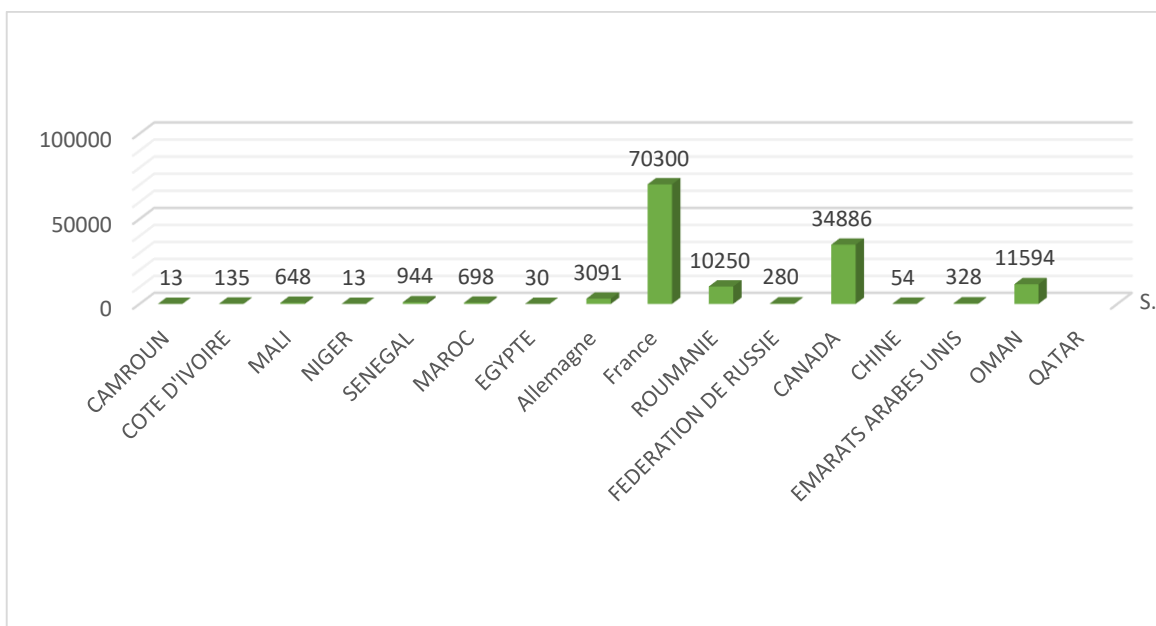
9.2 Les Exportations

Les exportations d'huile d'olive (position tarifaire 15.09 et 15.10) ont progressé au cours des 11 premiers mois de l'année en cours de 123 % en quantité (60013 kg en 2017 par rapport à 133 972kg en 2018) et ont généré un revenu de plus d'un revenu de plus de 200000 USD (119 103USD par rapport à 291 973USD en 2018) mais qui reste minime par rapport à la valeur des importations qui représente 4 fois plus la valeur exportée.

9.2.1 Les exportations par pays

Malgré une diversification des pays, la France reste le premier client de l'Algérie en matière d'huile d'olive (position tarifaire 15.09 et 15.10) avec 52% soit plus de 70 tonnes, suivi du Canada avec 26% plus de 35 tonnes.

Figure 3-7 : les exportations de l'huile d'olive en Algérie par pays 2018.



Source : ONFAA.

La Figure 3-7 représente : les exportations de l'huile d'olive en Algérie par pays 2018.

D'après les données de cette figure, la France est le principal client d'Algérie, suivi par Canada, Oman, Roumaine Allemagne ; face aux exportations très minime vers le Maroc, Sénégal, Mali.

10 Evolution des soutiens publics à la filière oléicole en Algérie⁶¹

Durant les dernières décennies, les soutiens publics à cette filière en Algérie ont connu de nombreuses évolutions et ont été marqués par des mécanismes très divers (soutien des prix à la consommation, soutien direct aux producteurs, soutiens à la filière oléicole, etc.).

10.1 Le soutien des prix à la consommation et ses conséquences

L'huile d'olive n'a jamais bénéficié de régimes de prix favorables. Certes, les prix à la production des olives se sont accrus entre 1973/74 et 1980/81, suite au renchérissement des prix des olives fraîches et des huiles qui se sont accrus de plus de 300 %.

Toutefois, les données chiffrées établies sur la base d'enquêtes dans les zones oléicoles, indiquent que cette progression est loin de permettre de couvrir les coûts réels supportés par les producteurs qui sont en moyenne de 270DA/q.

Au cours de cette période, le rapport des prix à la consommation entre les huiles de graines oléagineuses et l'huile d'olive a été de 5 à 6 fois supérieures pour l'huile d'olive, alors que sur le marché mondial, ce rapport n'était en moyenne que de 2,2. Un tel écart a eu pour effet de rendre caduque l'entreprise de modernisation du parc des huileries engagée par le biais de l'ex-ONAPO (office national des produits oléicoles). En réalité, il apparaît clairement que la priorité dans la politique de l'offre de matières grasses au cours de la période 1969-82 s'est faite exclusivement grâce à l'importation d'huiles brutes raffinées par des entreprises spécialisées. Le but recherché était l'approvisionnement régulier des populations en huiles alimentaires peu coûteuses.

10.2 Monopole de l'Etat et fragilisation de la filière

La restructuration de l'ex-ONAPO (office national des productions oléicoles), dissous en 1981, a fait place à des offices régionaux, sans pour autant apporter un changement quelconque à leurs manières d'agir par rapport à l'entreprise mère. En effet ces nouveaux offices, s'attèleront à pérenniser les tâches strictement commerciales de l'ex ONAPO, agissant en même temps en concurrence avec le secteur privé au lieu de contribuer à son développement. Ces derniers ont été finalement évincés, laissant libre choix aux opérateurs de la filière d'agir individuellement durant plusieurs années.

⁶¹CHERIET, F. « Compétitivité de la filière de l'huile d'olive en Algérie en Algérie : cas de la wilaya de Bejaia », Loc .cit P.93-95.

Avec le retrait progressif de la subvention aux huiles importées, et avec l'augmentation des prix de l'huile d'olive sur le marché, on note un regain d'intérêt pour l'olivier.

10.3 Programmes de développement en faveur de la filière oléicole à partir des années 2000

A travers le PNDA (Plan National de développement Agricole), les pouvoirs publics consentiront de gros efforts d'incitation à l'investissement dans la filière. Ce plan projetait de faire passer le rendement moyen de 15 à 24 qx/ ha pour l'olive à huile et à 27 qx/ha pour l'olive de table.

Depuis 2009, la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole dite du «renouveau rural», consistait en l'organisation de la profession pour accroître la coordination entre acteurs en agissant sur les différentes composantes de la filière (production, transformation et mise en marché), en se basant sur une approche séparée de chacune d'entre elles. L'intérêt entre autres de certifier les produits (un des points de la démarche) pour accélérer le développement des filières agroalimentaires est mis en exergue dans le discours politique.

11 Les contraintes de la filière oléicole algérienne

Malgré que l'huile d'olive peut devenir un bon atout susceptible de renforcer les exportations hors hydrocarbures mais elle demeure toujours de plusieurs obstacles qui freinent son développement ; dont on cite :

11.1 Les contraintes liées au produit et aux coûts⁶²

- La majorité de l'huile produite en Algérie est une lampante, donc déclassée à cause de son acidité.
- la main d'œuvre est saisonnière, difficile à trouver et également chère, car, les entreprises ne peuvent pas recruter des employés permanents qui travailleront seulement pendant les trois mois que dure la saison oléicole.
- la technique de collecte est manuelle pour l'instant, et ne permet pas de gagner en temps et en quantité, en plus, la technique mécanique qui consiste utiliser un vibreur destiné à faciliter la cueillette n'est pas encore prise en Algérie.
- peu de professionnalisme.

⁶² BENALI. A ,« Fia 2017 : La filière oléicole sous pression », Algérie Eco ,11 mai.2017, [<https://www.algerie-eco.com/2017/05/11/fia-2017-filiere-oleicole-pression/>], (page consultée le 17/08/2020).

- normes de transformation non adaptées.

11.2 Les menaces de l'environnement de la filière oléicole⁶³

- Risque d'une baisse importante des prix sur le marché local due à l'entrée en production des nouvelles plantations qui peut dépasser la consommation interne, aggravé par la difficulté d'investissement des marchés extérieurs.
- Mauvaise maîtrise des nouvelles plantations par manque de professionnalisme dans les conduites culturales générant forcément une faiblesse des rendements et de la qualité.

11.3 La Contrainte de commercialisation au niveau national et international⁶⁴

- Au niveau national, l'inexistence d'un marché performant et de circuit de commercialisation organisé induisant la lassitude, donc le retrait de nouveaux opérateurs, et des difficultés pouvant altérer la motivation de s'investir dans la filière .
- Au niveau international, l'huile algérienne est incapable de faire face à la forte concurrence sur le marché international dominé par les Européens.

11.4 L'insuffisance de subventions octroyées à la filière oléicole⁶⁵

- Contrairement aux filières lait, céréales et pomme de terre, celle de l'huile d'olive ne bénéficie pas suffisamment de soutien de la part des pouvoirs publics.
- Des aides sont octroyées pour les équipements des huileries et de conditionnement à travers le Fonds national de développement agricole (FNDA), mais ce sont les crédits de campagne qui font le plus défaut.
- absence de protection d'assurance.
- gestion des subventions non maîtrisée.

⁶³BOUYOUCEF-BARR. Dj, MOUSSOUNI. A, « Enjeux de la filière oléicole en Algérie et axes de développement dans le nouveau contexte mondial », Revue des reformes Economique et intégration dans l'économie mondiale, Vol 09, N° 18, PP 262-283.

⁶⁴DADI. S, « L'huile Algérienne est de mauvaise qualité », L'Expression, 06 Oct.2009, [<https://www.djazairess.com/fr/lexpression/68252>], (page consultée le 17/08/2020).

⁶⁵« L'huile d'olive : les ambitions d'exportation entravées par l'insuffisance de production », Algérie Eco, 21 févr. 2017, [<https://www.algerie-eco.com/2017/03/21/huile-dolive-ambitions-dexportation-entravees-linsuffisance-de-production/>], (page consultée le 17/08/2020).

Section 02 : la filière oléicole dans la wilaya de Bejaïa.

Dans cette section on examinera le verger oléicole de cette région, la production ainsi que les contraintes qui freinent le développement de cette filière dans cette dernière.

1 Présentations de la wilaya de Bejaïa

La wilaya de Bejaïa s'étend sur une superficie de 3268 km² de 915835 habitants divisée en 19 daïras⁶⁶.

Cette dernière est située au nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen. Elle est limitée par : la mer méditerranée au Nord, la wilaya de Jijel à l'Est, les wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Argeridj au Sud, Les wilayas de TiziOuzou et Bouira à l'ouest.

La wilaya est aussi marquée par l'importance du relief montagneux (3/4 du total), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral, le climat est doux bénéficie des influences de la mer.

Elle reçoit en moyenne 800 à 1100 mm de pluie par an⁶⁷. Bejaïa est classée parmi les régions les plus productives du huile d'olive à l'échelle national, elle possède d'un potentiel oléicole important.

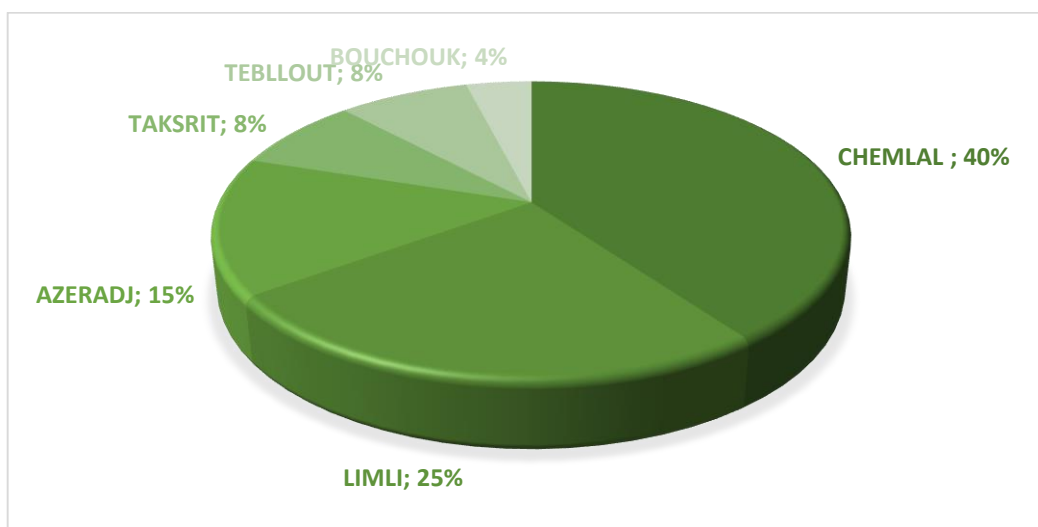
2 Les variétés d'olives dans la wilaya de Bejaïa⁶⁸

Le verger oléicole de la wilaya de Bejaia est situé en grande partie, en zones montagneuses, dont 7% sur des terrains en pente moyenne à forte. Il se compose aussi de vieilles plantations qui représentent 75% de la superficie total oléicole, et ces oliviers sont issus en grande majorité de greffages d'oléastres. Le verger oléicole de Bejaia dispose d'une diversité de variétés d'olives dominantes, dont on les citera dans la figure suivante : le **chemlal (40%), limli (25%), Azeradj (15%), taksrit (8%), tablout (8%), bouccouk (4%)**.

⁶⁶GRAEME. V, « Algérie. Fiche pays », Population Data, 21 Mai 2020, [https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.populationdata.net/pays/algerie/amp/&ved=2ahUKewjaqN7B_83sAhUMz4UKHaw1CQ0QFjAAegQIAxAC&usg=AOvVaw3IV_hrqvneFbq2VshzYU14&pcf=1], (page consultée le 18/09/2020).

⁶⁷« wilaya de Bejaia », ANDI, 2013, [<https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=http://www.andi.dz/PDF/monographies/Bejaia.pdf&ved=2ahUKewjt1p69gM7sAhVH6RoKShJBVwQFjABegQIBB&usg=AOvVaw06XveSEJzR5J6dJHDMiHJp>], (page consultée le 18/09/2020).

⁶⁸ SMAALI. H, « Bejaia AKBOU : capital de l'olive du journal le carrefour d'Algérie », 24 févr. 2017, [<http://www.carrefouralgerie.com>], (page Consultée le 19/03/2020).

Figure 3-8: les variétés dominantes au niveau du parc oléicole de la wilaya de Bejaïa.

Source : DSA 2018.

Selon les statistiques présentées dans la **figure 3-8** les variétés dominantes au niveau du parc oléicole de la wilaya de Bejaïa on conclu que les variétés chemlal (40%), limli (25%), Azeradj (15%) sont les plus dominantes.

3 Les huileries au niveau de la wilaya de Bejaïa⁶⁹

La transformation est une phase très importante dans le processus d'extraction de l'huile d'olive qui nécessite de technologie moderne pour gagner plus de temps et avoir une huile de bonne qualité.

Le parc huilier national reste dominé par des unités traditionnelles et ce malgré l'avancée de la technologie moderne depuis l'avènement du Programme National du Développement Agricole.

En effet la wilaya de Bejaia dispose selon les chiffres de la DSA de 430 huileries dont 40 ont été réalisés dans le cadre du Fond National du Développement Rural, parmi elle près de 80 fonctionnent avec le système de chaines contenues (types modernes), en outre 216 huileries sont de types traditionnelles alors que 139 autres sont sous- presse.

⁶⁹ Salma. B, « Pour une huile de meilleure qualité », Dépêche de la Kabylie, 25 sept. 2019, [<https://www.depechedekabylie.com/kabylie/bgayet/pour-une-huile-de-meilleure-qualite/>], (page consultée le 20/03/2020).

4 La superficie et la production⁷⁰

La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Bejaïa a fait état d'une superficie totale plantée d'oliviers de 57616.54 hectares pendant que le nombre d'oliviers total se montre à 5172187 quant au nombre total d'oliviers en production, il s'élève à 4432069 arbres.

La production oléicole en 2018/2019 a atteint 17 millions de litres, avec un rendement d'équivalent de 21,81 litres par quintal d'olive. la DSA note que la quantité d'olives récoltée s'élève à 266329 quintaux, dont 265857 quintaux d'olives à l'huile sachant que la production a connu une augmentation en comparaison à l'année écoulée 2017/2018 qui a enregistré 16 millions de litres.

5 Les contraintes de la filière oléicole dans la wilaya de Bejaïa⁷¹

La production de l'huile d'olive dans la wilaya de Bejaïa rencontre de nombreux obstacles due à la nature montagneuse de la wilaya qui freine le développement de cette filière et qui ont un impact défavorable sur la qualité et la quantité de rendement oléicole, dont on cite :

- ✓ la difficulté d'accès aux vergers (à cause de relief montagnard de la wilaya).
- ✓ l'absence d'assurance pour les saisonniers qui font la récolte.
- ✓ le manque du matériel de conservation de l'huile telle que les bouteilles en verre fumé.
- ✓ le manque aussi des cuves en acier inoxydable et les cuves souterraines.
- ✓ la dominance des huileries traditionnelles qui ont une capacité de trituration faible ce qui prolonge la durée de stockage des oliviers (la longue durée de stockage influence sur la qualité de l'huile obtenue).
- ✓ Les moyens de productions font généralement appel à des technologies légères car ⁷² le relief accidenté ne permet pas l'implantation d'infrastructures lourdes.
- ✓ Difficultés commercialisation savoir-faire en perdition normes de ⁷³transformation non adaptées.

⁷⁰Mouhoub. B, « Le rendement meilleur en haute Soummam, Bejaia- saison oléicole 2018/2019 », Dépêche de la Kabylie 23 déc. 2018, [<https://www.depechedekabylie.com/national/197978-le-rendement-meilleur-en-haute-soummam/>], (page consultée le 18/03/2020).

⁷¹Mouhoub. B, « Le rendement meilleur en haute Soummam, Bejaia- saison oléicole 2018/2019 », Bejaia – saison oliéicole 2018/2019 », loc.cit.

⁷² LAMANI. O et ILBERT. H, «Spécificités de l'oléiculture en montagne (région Kabylie en Algérie », Loc. cit. P.152.

- ✓ Taille réduite des exploitations, Absence d'organisation.
- ✓ Exploitations morcelées, les phénomènes d'héritage

Conclusion du chapitre

Nous avons exposé, tout au long de ce chapitre le secteur oléicole en Algérie et l'oléiculture dans la wilaya de Bejaia, dont nous avons conclu que l'Algérie a un potentiel important dans ce secteur et une diversité de variétés Productives.

La production nationale de l'huile d'olive est considérable cependant que la consommation nationale est faible en comparaison avec la quantité produite ; en effet, le système de transformation traditionnel est plus dominant. Concernant les échanges commerciaux nous remarquons que les exportations algériennes de l'huile d'olive est minime par rapport à ses importations.

A travers les statistiques présentées et les contraintes que nous avons citées, nous constatons que la filière oléicole algérienne est la moins compétitive en comparant aux pays voisins.

⁷³BOUDI. M,C HEHAT .F et CHERIET. F, « compétitivité de la filière huile d'olive en Algérie :cas de la wilaya de Bejaïa », conférence :les cahiers du CREAD,N° 105/106,juin2013,[https://www.researchgate.net/publication/286443581_Compétitivite_de_la_filiere_Huile_d%27olives_en_Algerie_Cas_de_la_wilaya_de_Bejaia],(page consultée le 21/10/2020).

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Conclusion Générale

La transition de l'Algérie d'une économie administrative à une économie de marché a permis aux entreprises algériennes de s'ouvrir sur le monde extérieur. Bien que s'internationaliser oblige l'entreprise à respecter les règles, les normes et s'adapter aux nouvelles technologies du commerce international et répondre aux exigences d'une économie ouverte moderne.

Malgré la libéralisation du commerce extérieur, l'Algérie reste un pays à revenu unique, dépend entièrement du carburant, tandis que les exportations hors hydrocarbures sont encore insignifiantes. Cela oblige l'état algérien à diversifier ses exportations et à augmenter les exportations hors hydrocarbures pour pouvoir sortir de la dominance du secteur hydrocarbures qui ne pourra pas satisfaire pour longtemps les exigences de l'économie algérienne, vu que le pétrole est une source naturelle non renouvelable et la chute des prix du pétrole en état actuel alarme l'économie algérienne.

L'Algérie possède d'un véritable patrimoine agricole riche en divers produits locaux (huile d'olive, figues sèches, raisins, miel, les dattes).

La valorisation de tous ces produits est une étape très importante ou l'ère des hydrocarbures touche à sa fin. Le secteur oléicole devrait être considéré comme filière stratégique pour notre pays, la nécessité de revitaliser ce produit en Algérie peut contribuer au développement et à la diversification des exportations hors hydrocarbures.

Cette filière n'a pas connu un processus de modernisation effectifs et l'absence d'une industrie oléicole performante, et l'anarchie du marché de l'huile d'olive, ayant été à l'origine de faible niveau d'intégration de l'huile d'olive aux circuits commerciaux nationaux et internationaux.

C'est dans ce contexte que nous nous sommes attelés à analyser les contraintes qui ont été à l'origine de cet état de fait et que nous avons mené une étude qui s'inscrit dans la problématique des **contraintes que rencontrent les entreprises dans la démarche d'exportation de l'huile d'olive en Algérie.**

Tout au long de ce travail nous avons avancé quelques aspects théoriques et statistiques concernant les exportations hors hydrocarbure en Algérie, et le processus d'exportation à travers le quelle les entreprises s'intègrent aux marchés étrangers. Comme nous avons traité le secteur oléicole au niveau mondial.

Conclusion Générale

Afin de répondre à notre problématique et aux questions secondaires, nous avons présenté le secteur oléicole « l'huile d'olive » en Algérie. Ainsi on a analysée l'huile d'olive dans la willaya de Bejaia comme, qui est répertoriée comme l'une des régions dont la production d'huile d'olive la plus élevée du pays.

Malgré que le secteur hors hydrocarbures a connu une évolution ses dernières années (exportation et produits exportés), et qu'il a été au centre d'une attention particulière des pouvoirs publics par la mise en place des dispositifs de soutiens, y compris la création d'institutions Exportations hors hydrocarbures pour promouvoir le public: ALGEX, CAGEX, ANEXAL, La FSPE, ainsi la facilitation des procédures bancaires et fiscales, pour encourager les entreprises exportatrices des hors hydrocarbures et leurs aider à maîtriser les nouvelles technologies et à créer de nouvelles expertises pour gagner une part du marché considérable. Cependant que le rôle de ces dispositifs reste limité et ils n'ont pas pu réaliser leurs missions sur le plan réel vue le taux faible des exportations hors hydrocarbures réalisé.

Dominé par les pays de l'union européenne (Espagne, Grèce, Italie), le secteur oléicole international a connu une évolution énorme en termes de production grandissante, consommation et les échanges commerciaux. Et cela grâce au développement des technologies d'extraction de l'huile d'olive et les conditionnements de stockage qui influencent sur la qualité du l'huile d'olive et surtout le rendement.

D'après notre étude on a constaté que le secteur oléicole national connu un retard significatif par rapport au secteur oléicole mondial, malgré que l'Algérie est parmi les dix grands producteurs mondiaux, cela est à cause au non développement de la filière oléicole « huile d'olive » national.

D'après notre analyse, nous concluons que l'oléiculture nationale est de type traditionnelle beaucoup plus et qu'elle souffre d'un grand manque des techniques de production et transformations(les moyens du stockage...ect) qui est le principal facteur nuisible sur le rendement et le qualité de l'huile d'olive local (taux d'acidité très élevé), ce qui confirme les hypothèses que nous avons suggéré au début de notre travail que la qualité de l'huile d'olive national est l'un des obstacles de l'exportation de ce produit ainsi que le non- adaptation des technologies modernes de production et de transformation fait ralentir le développement de cette filière.

Conclusion Générale

Confirmant à l'hypothèse que nous avons avancé, l'achat et la vente de l'huile d'olive au niveau national se fait à 90% au niveau des huileries ce qui traduit une absence totale d'une stratégie de commercialisation (la non-structuration de l'offre locale), donc l'inexistence d'un marché formel national.

Concernant le processus d'exportation et le positionnement de l'huile algérienne à l'international, les exportateurs de l'huile d'olive en Algérie subissent de plusieurs contraintes comme : Les coûts logistiques qui rendent les exportations plus chères et ont un impact non négligeable sur la compétitivité des produits algériens sur les marchés étrangers. Le manque d'infrastructures portuaires et routières qui constituent un handicap à l'expansion des exportations hors hydrocarbures ; Le non accompagnement des exportateurs par les banques qui sont absentes sur les marchés ou s'effectue l'exportation hors hydrocarbures. La quasi-inexistence de la relation entre les entreprises, les centres de recherche et les universités.

Pour relancer cette filière les entreprises exportatrices doivent bénéficier de plus de subventions financières (à fin de diversifier la gamme de l'huile d'olive produite) ,nécessité de modernisation de la filière ; les pouvoirs publics doivent accompagner les exportateurs dans le domaine logistique (pour permettre aux entreprises de mieux maîtriser les coûts logistiques) , une organisation de circuit commercial ainsi que la nécessité de création des agences d'études de marchés spécialisées pour transmettre l'information aux exportateurs sur les marchés étrangers et les aider à cibler le marché dont ils auront plus de chance à réussir.

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

❖ ouvrages

- **BENISSAD. H**, « la reforme en Algérie ou l'indicible ajustement structurel », 2^{ème} édition, OPU, Alger, 1991.
- **BENISSAD. H**, « Algérie : restructuration et réforme économiques (1979-1993) » ,1^{er} édition, OPU Alger ,1994.

❖ Article, Revue et Communications

- **ARROUCHE. N**, « Accompagnement des entreprises algériennes à l'export: Portées et limites. Performance des Institutions Algériennes » Revue Algerian Business Performance, Vol 2, N° 01, 2017. PP 2047-2060
- **BOUDI. M, CHEHAT. F et CHERIET. F**, « compétitivité de la filière huile d'olive en Algérie : cas de la wilaya de Bejaïa », conférence : les cahiers du CREAD, Vol 105/106, juin2013.PP 89-112.
- **BOUYOUCHEF-BARR. Dj, MOUSSOUNI. A**, « Enjeux de la filière oléicole en Algérie et axes de développement dans le nouveau contexte mondial », Revue des reformes Economique et intégration dans l'économie mondiale, Vol 09, N 18. PP 262-283.
- **BOUZID. A et HAROUCHE. H**, « Ou en sommes-nous avec l'OMC sur le plan agricole », Economie et société, N° 05, 2008. PP 99-121.
- **Chabane. M**, « L'Algérie otage de ses hydrocarbures : obligation de réformes, urgence d'une reconversion », Cahiers de la Méditerranée, N 81, 2010, mis en ligne le 15 juin 2011. PP 319-330.
- **CHIHA. Kh, TIGHARSI. EL**, « Essai d'analyse de la problématique de diversification des exportations hors hydrocarbure : cas de l'Algérie », Revue Algérienne de la mondialisation et des politiques économiques, N° 05, 2014. PP 9-24.
- **CHIKH .N**, « Les dispositifs incitation à La Promotion Des Exportations Hors-hydrocarbures en Algérie: Constant et Analyse», Vol. 3, N 02, 26 Mai 2018. PP 418-431.

Bibliographie

- **HADJOU. L, LAMANI. O et CHERIET. F**, « Labellisation des huiles d'olive algériennes: contraintes et opportunités du processus », revue méditerranéenne d'économie, d'agriculture et d'environnement (New Medit), Vol 12, N°0 2,2013, PP. 35-4609.
- **LAMANI. O, ILBRTH. H**, « La segmentation du marché oléicole. Quelles politiques de régulation du marché d'huile d'olive en Algérie ? ». New Médit, CIHEAM-IAMB, Vol 15, N 03, 2016, P.19-28
- **LAZZARI. Y**, « Les défis de la mondialisation pour l'oléiculture Méditerranéenne, L'olivier en Méditerranée », conférence Centre Culturel Français de Tlemcen – Algérie, Novembre 2009.
- **OUAOUICH. A et CHIMI. H**, « Guide du producteur de l'huile d'olive », Projet de développement du petit entrepreneuriat agro-industriel dans les zones périurbaines et rurales des régions prioritaires avec un accent sur les femmes au Maroc, 2007, Vienne. P. 11-23.
- **TAKRALI. A**, «Les exportations hors hydrocarbures algériennes. Communication présentée au Ministère du Commerce, à l'occasion de la tenue de la Convention France Maghreb », Paris les 5 et 6 février 2008.

❖ Article de presse

- « COI : Les importations mondiales d'huile d'olive augmentent », FLEHETNA ,05 Mai. 2019.
- « L'huile d'olive : l'Algérie au 9eme rang mondiale », E-Bourse DZ, 01 Mai 2018.
- « L'huile d'olive : les ambitions d'exportation entravées par l'insuffisance de production », Algérie Eco, 21 févr. 2017.
- « L'oléiculture en zones arides, une filière stratégique en développement dans le sud du pays », Algérie presse service, 10 Mai 2017.
- « Les variétés d'olives dominantes à l'Algérie », Procesliva , 22 Mars 2011.
- « Quel pays produit plus de l'huile d'olive ? », TRAMIER ,25 mars. 2019.
- Ali-bey Nasri, président de l'ANEXEL : « les problèmes logistiques freinent l'exportation », Reporters, 5 avril 2018.

Bibliographie

- **Belassla. M**, « la consommation de l'huile d'olive ne dépasse pas le 1.5kg /an par personne en Algérie», Algérie presse service (APS), 14 nov. 2019.
- **BENALI. A**, « Fia 2017 : La filière oléicole sous pression », Algérie Eco ,11 mai.2017.
- COI : « L'Algérie ratifie l'Accord du COI », 23 Mars 2018.
- Conseil oléicole international : « La consommation d'huile d'olive estimée à 3 millions de tonnes », 19 Avr.2018, Madrid.
- **DADI. S**, « L'huile Algérienne est de mauvaise qualité », L'Expression, 06 Oct.2009.
- **DEMNATI. D**, « Les facteurs qui influençant sur la qualité de l'huile d'olive », Blogger, 30 sep. 2008.
- **Salma. B**, « Pour une huile de meilleure qualité », Dépêche de la Kabylie, 25 sept. 2019.

❖ Rapports et documents

- « wilaya de Bejaia », ANDI, 2013.
- Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL) : « Rapport d'activité2018 », 2018.
- Conseil oléicole international : « Désignation et définitions des huiles d'olive ».
- Conseil oléicole international : « Les Norme commerciale applicable aux huiles d'olive et aux huiles grignons d'olive » N°3. Rév : 14, Nov. 2019.
- Direction Générale des Douanes. Accord conclu avec la Jordanie.
- Entreprise Portuaire de Bejaia : « Brochure exportation FR guide de l'exportateur».
- France AgriMer, « Les donnees du Marché de l'huile d'olive Monde, Europe, France 20017- 2018 », 2017.
- **GRAEME. V**, «Algérie. Fiche pays »,Population Data,21 Mai 2020.
- ITAF rapport, « LA culture de l'olivier »,02 déc. 2017.
- L'Algérie ratifie l'Accord du COI, 23 mars 2018.

Bibliographie

- Ministère de l'agriculture du développement rural et de la pêche, Note de conjoncture, le commerce international de l'huile d'olive, 2018.
- Ministère des Finance, Direction Générale des Douanes, Direction des Etudes et de la Prospective. Statistique du commerce extérieur de l'Algérie 2019.
- Ministre de commerce, Direction de la Promotion des Exportations, Recueil relatif aux avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbure, Avril 2007,
- Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Statistiques Agricoles.
- Ministre des Finances, direction générale des douanes, le Directeur Générale. Circulaire convention Algero_tunisienne, N°362, 26 février 2014.
- Observatoire Nationale des filières agricole et agroalimentaire, « Note de conjoncture: le commerce international de l'huile d'olive», 2018,

❖ Mémoires et thèses

- **AOUKLI. M, CHETTOUHE. S**, « Etude et qualitative des huiles d'olive de la région de DJAAFRA », Mémoire En vue de l'obtention du Diplôme de Master 2. Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie, Université Mohamed El Bachir El Ibrahimi B.B.A, année 2018/2019. P.04.
- **AYACHI.W, BOUFGHED. D**, « Enrichissement de l'huile d'olive par les mûres sauvages », mémoire de Fin de Cycle En vue de l'obtention du diplôme master en Sciences Biologique, Université A. Mira de Bejaia, année : 2016 / 2017.
- **SEBASTIEN. V**, « Enrichissement nutritionnel de l'huile d'olive : Entre Tradition et Innovation », thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de l'Université, d'Avignon et des Pays de Vaucluse spécialité : chimie, 2010.

❖ Textes réglementaires

- Décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur, Journal Officiel de la République Algérienne n° 39 du 16/06/2004.

Bibliographie

- Décret exécutif N° 03-318 du 30/09/2003 modifiant et complétant décret exécutif n° 89-147 du 08/08/ 1989 portant création, organisation et fonctionnement du centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage « CACQE », Journal Officiel de la République Algérienne n°59 du 05/10/2003.

❖ Sites d'internet

- <http://bourse-dz.com/huile-dolive-lalgerie-au-9eme-rang-mondial/#:~:text=Selon%20les%20chiffres%20avanc%C3%A9s%20par,9e%20place%20au%20niveau%20mondial.>
- <http://demnatidalila.blogspot.com/search?updated-max=2008-10-02T12:30:00Z&max-results=1.>
- <http://issuu.com./agrihorti/docs/la-culture-de-l-olivier—itaf-3&ved=2ahUKEwjo-M31yNDsAhXvRRUIHRijD0qfadEqicbab&usq=AOvVaw2XXdxSdRtLxGiJHM99swFB.>
- [http://madrp.gov.dz/agriculture/statistiques-agricoles/.](http://madrp.gov.dz/agriculture/statistiques-agricoles/)
- <http://portdebejaia.dz/download/Brochure-Exportation-FR.pdf&ved=2ahUKEwezuX5-83sAhUhxoUKHbb5A8gQFjABegQIBhAB&USG=AOvVaw0byEW4x-0XATC60JJzhu2v.>
- <http://www.algerieconseilexport.com/apropos.php.>
- <http://www.algex.dz./index.php/qui-sommes-nous/nos-missions.>
- http://www.algex.dz/index.php/export_algex/item/583-facilitations-bancaires.
- <http://www.aps.dz/regions/57332-l-oleiculture-en-zones-arides-une-filiere-strategique-en-developpement-dans-le-sud-du-paysz.>
- <http://www.aps.dz/regions/97465-la-consommation-de-l-huile-d-olive-ne-depasse-pas-le-1-5-kg-an-par-personne-en-algerie.>
- <http://www.cacqe.org/presentation.asp>
- <http://www.cagex.dz./index.php?page=12>
- <http://www.cciaures.dz/phocadownload/Information/Facilitations20Export.pdf>
- <http://www.fce.dz/wp-content/uploads/2015/08/formalites-de-dedouanement.pdf><http://www.fce.dz.pdf>
- http://www.ianor.dz/index.php?id_page=2

Bibliographie

- <https://afidol.org/wp-content/uploads/2019/07/AFIDOL-Rapport-dactivite-2018.pdf>.
- <https://blog.tramier.fr/quel-pays-produit-le-plus-d-huile-d-olive-au-monde/>.
- <https://journals.openedition.org/cdlm/5652#abstract>.
- <https://www.algerie-eco.com/2017/03/21/huile-dolive-ambitions-dexportation-entree-linsuffisance-de-production/>.
- <https://www.algerie-eco.com/2017/05/11/fia-2017-filiere-oleicole-pression/>.
- <https://www.anexal.dz/presentation/>
- <https://www.commerce.gov.dz/societe-algerienne-des-foires-et-exportations-safex>
- <https://www.depechedekabylie.com/kabylie/bgayet/pour-une-huile-de-meilleure-qualite/>.
- <https://www.djazairess.com/fr/l'expression/68252>.
- https://www.douane.gov.dz/IMG/pdf/circulaire_convention_algero_tunisienne_.pdf
- <https://www.douane.gov.dz/spip.php?article155>.
- https://www.douane.gov.dz/IMG/pdf/rapport_com_ext_2019_vf.pdf.
- <https://www.flehetna.com/fr/coi-les-importations-mondiales-dhuile-dolive-augmentent>.
- <https://www.franceagrimer.fr/content/download/63313/document/Bilan%20olive%202018-2019.pdf>.
- <https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=http://www.andi.dz/PDF/monographies/Bejaia.pdf&ved=2ahUKEWjt1p69gM7sAhVH6RoKHSBJBVwQFjABegQIBB&usg=AOvVaw06XveSEJzR5J6dJHDMiHJp>
- https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://procesoliva.wordpress.com/2011/03/22/les-varietes-dolives-dominantes-a-lalgerie/amp/&ved=2ahUKEWjtpeXi_c3sAhWDz4UKHaFRBRYQFjAAegQIARAB&usg=AOvVaw36Bm7sAxEy0RT3nqbw3yfY&cf=1.
- https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.populationdata.net/pays/algerie/amp/&ved=2ahUKEWjaqN7B_83sAhUMz4UKHaw1CQ0QFjAAegQIAxAC&usg=AOvVaw3IV_hrqvNEFbq2VshzYU14&cf=1.
- <https://www.internationaloliveoil.org/1047-1-rsquo-algerie-ratifie-l-rsquo-accord-du-coi/?lang=fr>.

Bibliographie

- <https://www.internationaloliveoil.org/1047-l-rsquo-algerie-ratifie-l-rsquo-accord-du-coi/?lang=fr>.
- <https://www.internationaloliveoil.org/1073-la-consommation-d-rsquo-huile-d-rsquo-olive-estimee-a-3-millions-de-tonnes/?lang=fr>.
- <https://www.internationaloliveoil.org/olive-world/olive-oil>.
- <https://www.internationaloliveoil.org/wp-content/uploads/2019/12/trade-standard-REV-14-FR.pdf>.
- <https://www.reporters.dz/ali-bey-nasri-president-de-l-anexal-les-problemes-logistiques-freinent-l-exportation/>.
- www.algex.dz/index.php/export_algex/item/582-facilitations-fiscales.
- www.commerce.gov.dz/a-fonds-special-pour-la-promotion-des-exportations-fspe
- www.onfaa.inraa.dz.

Table de matières

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction Générale.....	1
Chapitre 01 : Les exportations hors hydrocarbure.....	5
Introduction du chapitre	5
Section 01 : Les exportations hors hydrocarbures.....	5
1 L'évolution de la libéralisation du commerce extérieure en Algérie	6
1.1 Depuis l'indépendance jusqu'à aux années 1980.....	6
1.2 Une ouverture économique et commerciale de 1986 à 1994	6
1.3 L'ajustement structurel de 1994 à 1999	7
1.4 De 1999 jusqu'à nos jours.....	7
2 Les échanges commerciaux	7
2.1 Les échanges commerciaux par zones géographiques	7
2.1.1 Les pays de l'Europe	7
2.1.2 Les pays d'Asie	8
2.1.3 Les autres régions.....	8
2.2 Echanges commerciaux dans le cadre des accords de Libre-échanges	9
2.2.1 L'accord avec l'Union Européenne (UE)	10
2.2.2 L'accord avec la Tunisie	11
2.2.3 L'accord avec la Jordanie.....	11
3 Evolution des exportations hors hydrocarbures.....	11
3.1 Exportations des produits hors hydrocarbures par Groupes d'Utilisation	11
3.2 Evolution des exportations hors hydrocarbures par destination.....	13
4 Les principaux produits hors hydrocarbures exportés.....	14
5 Les contraintes d'exportation hors hydrocarbures.....	17
5.1 Les contraintes liées au processus d'exportation des entreprises	17
6 Le processus d'exportation des produits hors hydrocarbures	18
6.1 Etape préliminaire.....	18

6.2	Conformité technique, sanitaire ou phytosanitaire	18
6.3	La réalisation de l'opération de l'exportation	19
6.3.1	La déclaration des marchandises	19
6.3.2	La liquidation et l'acquittement des droits et taxes	20
Section 02 : Les dispositifs d'accompagnement des exportations H.H.....		20
1	Les dispositifs institutionnels d'appuis aux exportations hors hydrocarbures.....	20
1.1	L'agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX)	20
1.2	Fond spécial pour la promotion des exportations (FSPE)	22
1.3	La Compagnie Algérienne de Garantie D'exportations (CAGEX)	23
1.4	La Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX)	23
1.5	La Chambre Algérienne de Commerce et D'industrie (CACI)	23
1.6	L'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL)	24
1.7	Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole (FNRDA)	25
1.8	Le Centre Algérien de Contrôle de Qualité (CACQ)	25
1.9	L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR)	26
1.10	Algérie Conseil Export (ACE).....	27
2	Avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbures.....	28
2.1	Facilitations fiscale	28
2.1.1	Exonération en matière d'impôts directs et taxes assimilées - TAP et IBS	28
2.1.2	Exonération en matière de taxes sur le chiffre d'affaires	29
A.	La taxe sur la valeur ajoutée sur les opérations de vente réalisées à l'exportation (TVA) :	29
B.	L'achat en franchise de TVA :	29
2.2	Facilitations bancaires	29
3	Le Couloir Vert.....	29
4	Les accords préférentiels	30
4.1	L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européen	30
4.2	L'accord entre l'Algérie et la Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE) ...	30
4.3	L'accord commercial préférentiel Algéro-Tunisien (ACP)	30
4.4	L'accord de libre-échange avec la Jordanie.....	31

Conclusions du chapitre.....	31
Chapitre 02 : La filière de l'huile d'olive au niveau international.....	34
Section 01 : Généralités sur l'huile d'olive.....	34
1 Définition de l'huile d'olive	35
2 Les types de l'huile d'olive existants aux niveaux mondiale.....	35
2.1 Huile d'olive vierge.....	35
A. Les huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état.....	35
B. Les huiles d'olive vierges qui doivent faire l'objet d'un traitement avant leur consommation... ..	36
2.2 L'huile de grignons d'olives	Erreur ! Signet non défini.
A. L'huile de grignon d'olive brut :.....	37
B. L'huile de grignons d'olive raffinée :.....	37
C. L'huile de grignons d'olive :	37
3 Les facteurs qui influençant sur la qualité de l'huile d'olive.....	38
3.1 Les facteurs agronomiques	38
3.1.1 Les facteurs climatiques.....	38
3.1.2 Les facteurs géographiques	38
3.1.3 Les facteurs pédologiques	38
3.1.4 Les pratiques culturales.....	38
3.2 Les facteurs propres au fruit.....	38
3.2.1 Les facteurs variétaux.....	38
3.2.2 La maturation des olives.....	38
4 Le processus d'extraction d'huile d'olives	39
4.1 La récolte des olives.....	39
4.2 Transport, réception et stockage des olives.....	39
4.3 Nettoyage et préparation des olives	40
4.4 Broyage.....	Erreur ! Signet non défini.
4.5 Malaxage	40
4.6 Séparation de l'huile et du grignon (d'extraction de l'huile d'olive).....	40
4.7 Stockage	41

5	Les conditionnements de l'huile d'olive	41
6	Le rendement et la qualité de l'huile d'olive.....	42
	Section 02 : L'économie mondiale de l'huile d'olive.....	43
1	Superficie Oléicole mondiale	43
2	La production mondiale de l'huile d'olive	45
3	La consommation mondiale de l'huile d'olive.....	47
4	La part de l'huile d'olive dans la production et consommation mondiale des huiles végétales	49
5	Le commerce international de l'huile d'olive	50
5.1	Les Exportations.....	51
5.2	Les Importations	52
	Conclusion du chapitre	54
	Chapitre 03 : La Filière d'huile d'olive en Algérie – Bejaia.....	56
	Introduction du chapitre.....	56
	Section 01: La Filière d'huile d'olive au niveau national.....	56
1	L'origine de la culture oléicole en Algérie.....	56
2	La superficie et la répartition géographique oléicole en Algérie	57
3	Les variétés d'olive les plus cultivés en Algérie	58
4	Les huileries au niveau national.....	58
5	Fonctionnement de la filière oléicole en Algérie	59
5.1	L'oléiculture traditionnelle.....	59
5.2	L'oléiculture moderne.....	59
6	La production de l'huile d'olive en Algérie.....	60
5.1	La part des olives dans la production des filières arboricoles.....	61
7	La consommation de l'huile d'olive en Algérie.....	62
8	La commercialisation de l'huile d'olive.....	63
9	L'évolution des exportations / importations d'Algérie en l'huile d'olive.....	64
9.1	Les importations.....	64
9.1.1	Les importations par pays	64
9.2	Les Exportations.....	65
9.2.1	Les exportations par pays.....	65
10	Evolution des soutiens publics à la filière oléicole en Algérie.....	66

10.1	Le soutien des prix à la consommation et ses conséquences.....	66
10.2	Monopole de l'Etat et fragilisation de la filière	66
10.3	Programmes de développement en faveur de la filière oléicole à partir des années 2000.....	67
11	Les contraintes de la filière oléicole algérienne	67
11.1	Les contraintes liées au produit et aux couts	67
11.2	Les menaces de l'environnement de la filière oléicole.....	68
11.3	La Contrainte de commercialisation au niveau national et international.....	68
11.4	L'insuffisance de subventions octroyées à la filière oléicole.....	68
	Section 02 : La Filière d'huile d'olive dans la wilaya de Bejaïa.....	68
1	Présentations de la wilaya de Bejaïa.....	69
2	Les variétés d'olives dans la wilaya de Bejaïa	69
3	Les huileries au niveau de la wilaya de Bejaïa.....	70
4	La superficie et la production	71
5	Les contraintes de la filière oléicole dans la wilaya de Bejaïa	71
	Conclusion du chapitre.....	72
	Conclusion Générale.....	74
	Bibliographie	
	Table de matière	
	Résumé	

Résumé

Les exportations agroalimentaires occupent la seconde position dans la liste des produits hors hydrocarbures exportés après le groupe des semi-produits, en effet elles rencontrent plusieurs facteurs qui freinent leur développement au niveau national et au niveau international dont le marché est plus exigeant.

Nous avons consacré ce travail à l'étude de l'exportation de l'huile d'olive en Algérie et en particulier dans la wilaya de Bejaia, l'une des régions oléicoles les plus productives au niveau local. Plus précisément, nous nous concentrons sur les différentes contraintes qu'elle subit de l'amont de la production jusqu'à l'aval de processus de l'exportation qui rendent la part de l'huile d'olive algérienne sur le marché mondial très négligeable.

Nous faisons point aussi sur l'obligation de moderniser cette filière et doubler les subventions accordées à celle-ci à fin d'aider les entreprises exportatrices à maîtriser le processus d'exportation ainsi que se positionner mieux à l'échelle mondiale en présentant un produit de qualité à bon prix.

Mots clé : exportation hors hydrocarbure, Les contraintes de la filière oléicole, l'huile d'olive Algérien, contraintes d'exportations de l'huile d'olive....

Summary

Food industry exports occupy the second place in the list of exported non-hydrocarbon products after the group of semi-products. Indeed, they face many factors that slow down their development at the national level and at international level for which the market is much more demanding.

We dedicated this work to the study of the export of the olive oil in Algeria and in particular in the wilaya of Bejaia, one of the most productive olive growing regions at local level.

More precisely, we will focus on the various constraints it goes through from upstream of production to downstream of the export process which make the share of Algerian olive oil on the world market very negligible. We also report on the obligation to modernize this sector and double the subsidies granted to it in order to help exporting companies to master the export process as well as to position themselves better on a global scale by presenting a quality product at an attractive price.

Key words : non-hydrocarbon export, Olive oil industry constraints, Algerian olive oil, olive oil export constraints...

ملخص

تحتل الصادرات الغذائية المرتبة الثانية في قائمة المنتجات غير الهيدروكربونية المصدرة بعد مجموعة المنتجات شبه النفطية، وهي في الواقع تواجه العديد من العوامل التي تعيق تطورها على المستوى الوطني وعلى المستوى الدولي التي سوقها أكثر تطلبًا.

لقد كرسنا هذا العمل لدراسة تصدير زيت الزيتون في الجزائر ولا سيما في ولاية بجاية، إحدى أكثر مناطق زراعة الزيتون إنتاجية على المستوى المحلي. بتعبير أدق، نركز على القيود المختلفة التي تواجهها من بداية الإنتاج إلى عمليات التصدير النهائية التي تجعل حصة زيت الزيتون الجزائري في السوق العالمية ضئيلة.

كما نبلغ عن الالتزام بتحديث هذا القطاع ومضاعفة الدعم الممنوح له من أجل مساعدة الشركات المصدرة على إتقان عملية التصدير وكذلك لتحسين وضعها على نطاق عالمي من خلال تقديم منتج الجودة بسعر جيد.

الكلمات الدالة: تصدير غير المحروقات، قيود صناعة زيت الزيتون، زيت الزيتون الجزائري، قيود تصدير زيت الزيتون....